

MÈRE MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE

(ADÉLAÏDE-PHILOMÈNE LARIVIÈRE)

Ancienne supérieure provinciale du Bon-Pasteur

en Canada

1838 - 1915



MONTREAL

Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets

—
1916

BX 4705
M3645
T7

TRÈS HONORÉE

Mère Marie de Sainte-Hélène



LA TRÈS HONORÉE MÈRE MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE LARIVIÈRE,
ancienne supérieure provinciale du Bon-Pasteur.
Fondatrice de l'Asile Sainte-Doré.
1838-1915.



TRÈS HONORÉE

Mère Marie de Sainte-Hélène

(ADÉLAÏDE-PHILOMÈNE LARIVIÈRE.)

Ancienne supérieure provinciale du Bon-Pasteur

1838 - 1915

Il y a des vies qui ont des ici-bas un air et
un parfum d'éternité

(Père Faber).

Nul sacrifice n'est plus agréable à Dieu quo
le salut des âmes.

(S. Grégoire).

Quand une âme sainte meurt sur la terre,
c'est une prière éternelle qui naît dans les cieux.

(Louis Veuillot).



MONTRÉAL.

Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets

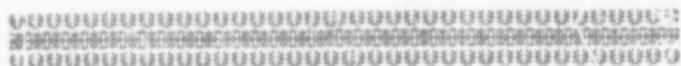
1916

18735

18740

18745





AUX PARENTS

ces amis que nous a choisis le bon Dieu

ET

AUX AMIS

ces parents que le coeur se choisit

La sainte Ecriture dit d'un des anciens rois hébreux que sa mémoire demeura comme le parfum d'un bouquet de fleurs ; la très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène passa sur la terre, et elle y a laissé un souvenir qui a le parfum des lis et des roses : lis de l'existence virginale des cœurs consacrés à Dieu ; roses de la charité, d'un dévouement sans bornes, car un vœu spécial la liait à la conversion des âmes égarées. Le Seigneur nous a honorés en nous la donnant pour parente ou pour amie ; ce nous est un devoir, il nous semble, de retenir, comme en un sachet, les précieuses émanations de ses vertus. Elles seront pour nous, et pour ceux qui viendront après nous, un enseignement éloquent, non moins qu'une pure et douce gloire.

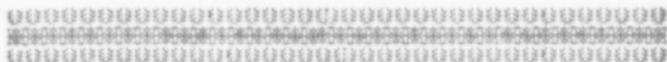
23 mars 1916

Anniversaire de son décès.



1. T. H. MÈRE MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE, 2. R. SŒUR MARIE DE SAINTE ROSALIE,
3. R. SŒUR MARIE DE LOURDES, 4. R. SŒUR MARIE DE L'ESPÉRANCE,
5. R. SŒUR MARIE DE SAINT-OMER.

religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur.



Hommage Spécial

AUX RÉVÉRENDÉS SŒURS

M. de Sainte-Rosalie, M. de Lourdes,
M. de l'Espérance et M. de Saint-Omer

A vous, vierges du cloître, impôt béni que le divin Pasteur a prélevé sur notre famille, nous offrons avec une particulière joie ce monument élevé à la mémoire de celle que vous vénériez plus qu'une mère.

Au milieu de vos saintes occupations, souvenez-vous, que vous êtes nos représentantes dans le sanctuaire du Très-Haut ; implorez-le sans cesse pour nous tous, afin que nous soyons dignes de ses bénédictions en cette vie, et de ses récompenses dans l'éternité.

Au nom de la famille,

A. L. Rivière

Fred. C. Larivière



M. ABRAHAM C. LARIVIÈRE,

père de la T. Honorée Mère Marie de Sainte-Hélène.

"Secourable et désintéressé, M. A. C.-LaRivière, après une vie honnête et laborieuse, décéda, à Montréal, de la dyptérie, le 6 novembre 1875. Il fut un de ceux qui se distinguèrent d'une manière admirable, pendant les premières années de la fondation de l'Asile Sainte-Darie. Très souvent il fit parvenir aux Religieuses de cette Institution les choses les plus indispensables et leur aida à payer plusieurs dettes.

Son caractère franc et honnête le fit toujours aimer et respecter de ses compatriotes et de ses nombreux amis."

HENRI GIBOUX ET L.-O. DAVID.—*Histoire de la Communauté de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur de Montréal.* (Brochure éditée en 1879.)



EXTRAIT

DE LA

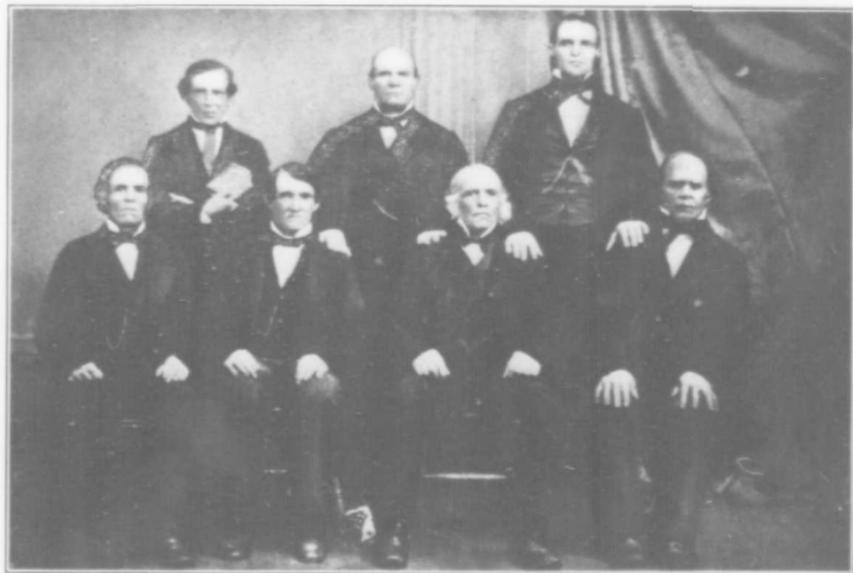
GENEALOGIE DE LA FAMILLE CLEMENT-LARIVIERE

1665-1916.

PIERRE, fils de Pierre Clément-LaRivière, de la paroisse S.-Jacques, diocèse d'Arles, ville de Tarascon, en Provence (France), naquit là en 1665. Le 19 avril 1702, en l'église de Notre-Dame-de-Ville-Marie (Montréal), en la Nouvelle France (Canada), il épousait Marie-Catherine, fille de Marin Prézot-Chambly, natif de S.-Maclou, Rouen, en Normandie (France). Eurent treize enfants.

ANTOINE, cinquième de la famille de Pierre, a été baptisé à Lachine, près Montréal, le 13 février, né le 8, 1708; a été marié à S.-Joachim de la Pointe-Claire, comté Jacques-Cartier, le 21 août 1727, à Marie-Anne Bourdon. Ils eurent quinze enfants.

JEAN-BAPTISTE-AMABLE, le neuvième de la famille, naquit à la Pointe-Claire, le 23 février 1741, marié au même endroit



LES SEPT FRÈRES CLÉMENT-LARIVIÈRE
MACAIRE ABRAHAM SÉBASTIEN
CÉSaire ISIDORE AUGUSTIN FRANÇOIS.
Reproduction d'une photographie qui date de plus de 50 ans.

le 2 janvier 1761 à Marie-Josephte D'Aoust. Ils eurent seize enfants, dont le huitième.

AUGUSTIN est né à S.-Laurent, comté Jacques-Cartier, le 8 avril 1775, marié là le 20 février 1797 à Marie-Marguerite Morin. Ils eurent douze enfants dont huit survécurent pendant plusieurs années. Ils habitaient la partie est de la ville de Montréal, communément appelée : le faubourg Québec. — Voici leurs noms :

AUGUSTIN, l'aîné, naquit à S.-Laurent, le 23 mai 1798, et décéda à Montréal, le 16 février 1885. Eut douze enfants.

ISIDORE, né au même endroit, le 5 janvier 1800, est décédé à Montréal, le 8 septembre 1878. Eut quinze enfants.

LUCIE, née à S.-Benoît, comté des Deux-Montagnes, le 22 août 1801, mariée en l'église Notre-Dame de Montréal, le 21 avril 1823 à Jacob Zagni, natif de la ville de Bologne (Italie), et habitant la paroisse S.-Luc, près S.-Jean d'Iberville.

FRANÇOIS, né à S.-Benoît, le 26 août 1803, et décédé à Montréal, le 25 août 1882. Eut dix-sept enfants.

CÉSARE, né au même endroit, le 2 juillet 1805, et décédé à Montréal, le 3 novembre 1869. Père de treize enfants.

ABRAHAM, né aussi à S.-Benoît, le 12 avril 1807, et décédé à Montréal, le 6 novembre 1875. Eut douze enfants.

SÉBASTIEN, également né à S.-Benoît, le 8 septembre 1808, décédé à Contrecoeur, comté Verchères, le 7 octobre

et inhumé à Montréal, le 9 octobre 1894. Dix-huit enfants dont aucun survivant.

MACAIRE, aussi né à S.-Benoît, le 13 juillet 1812, est décédé à Montréal, le 5 janvier 1879. Célibataire.

Les cinq premiers fils d'Augustin, dont les noms précèdent, ont eu une nombreuse postérité et ont fourni chacun des sujets aux vocations religieuses.

L'aîné, Augustin, a eu une petite-fille, enfant de son fils François-Xavier, Marie-Louise de son nom, qui est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, portant le nom de sœur La Rivière de la communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Isidore, le deuxième, a au nombre de ses descendants un arrière-petit-fils, du nom d'Alexandre Couture, aujourd'hui de l'Ordre des Cisterciens Réformés, au monastère de Notre-Dame-de-Mistassini (Lac S.-Jean, P. Q.), portant le nom en religion de Dom Louis-de-Gonzague. Ce dernier a trois oncles, frères de son père, dans des ordres religieux, dont deux de la Compagnie de Jésus.

François a laissé un petit-fils, fils de son fils Charles, aujourd'hui professeur au collège Bourget de Rigaud, P. Q., et portant le nom de Roméo C. LaRivière, Clerc de Saint-Viateur.

Césaire était le père de Sœur Marie de Sainte-Rosalie, de la communauté du Bon-Pasteur, baptisée sous les noms de Philomène-Georginie, le 4 avril 1840, à S.-Remi, comté Napierville. Elle entra en communauté le 21 juillet 1859.

prit l'habit le 21 novembre 1859, fit profession le 23 juillet 1862, et célébra ses nocés d'or, par anticipation, en même temps que Mère Marie de Sainte-Hélène, sa cousine, le 21 novembre 1911.

Sébastien, le sixième des sept frères, a vu toute sa famille le précéder dans la tombe. Sa fille aînée, Eulalie, après avoir été novice pendant quelque temps à la communauté de Sœurs de la Providence, à Montréal, a dû retourner dans sa famille à cause d'une maladie incurable qui causa son décès, à l'âge de vingt-six ans.

Il nous reste à donner quelques détails sur la famille d'Abraham, le cinquième des fils d'Augustin, nommés plus haut.

A la mort d'Abraham Clément-LaRivière, cinq de ses enfants lui survécurent, dont voici les noms :

ABRAHAM-NOEL, l'aîné, né le 24 décembre 1832, et décédé le 31 mai 1885, laissant en outre de sa veuve décédée depuis, un fils, Noël-Joseph-Rodrigue.

FÉLIX-ADOLPHE, né le 13 juillet 1836 et décédé le 13 août 1901, laissant sa veuve, Marguerite Pepin, décédée depuis, le 23 juillet 1911, et six enfants survivants (sur 15) : Joseph-Adolphe-Frédéric, Joseph-Louis-Aristide, Joseph-Théodule-Omer, Marie-Blanche-Julie-Alphonsine, Marie-Elmina-Alexandrine et Joseph-Philippe-de-Néri-Euclide. Marie-Blanche-Julie-Alphonsine, l'aînée des filles, est entrée dans la communauté du Bon-Pasteur le 12 novembre 1897, a pris l'habit le 21 décembre 1897, et a fait profession le 21 dé-

cembre 1899 au monastère de cette communauté à Angers, (France). Elle est actuellement à la maison Provinciale à Montréal. Elle porte les noms en religion de Sœur Marie de Saint-Omer.

ADÉLAÏDE-PHILOMÈNE, née le 27 mars 1838, fit profession au monastère du Bon-Pasteur, le 21 novembre 1861, sous les noms de Marie de Sainte-Hélène. Noces d'or le 21 novembre 1911, décédée le 23 mars 1915, à l'asile Sainte-Darie, rue Fullum à Montréal.

ALPHONSE-ALFRED, né le 24 juillet, 1842. A eu une famille de treize enfants, dont quatre seulement survivent. Noël-Gédéon-Alphonse, l'aîné, naquit à Montréal, le 26 décembre 1867, et a été ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Alexandre-A. Taché, archevêque de Saint-Boniface, en sa cathédrale, le 20 juillet 1890. Après plus de vingt-trois ans de sacerdoce au Manitoba et dans le diocèse de Portland, (États-Unis), il est décédé curé de l'église S.-Augustin, Augusta, Maine (E.-U.), le 26 mars 1914, et a été inhumé à S.-Boniface (Manitoba), le 3 avril suivant, dans le cimetière de la cathédrale de cette ville aux pieds du même monument sous lequel est inhumée sa mère, née Marie-Malvina Bourdeau, décédée le 7 juin 1885. Autres enfants, vivants — Joseph-Alfred-Alexandre, de S.-Boniface, (Manitoba); Marie-Georgeline-Alphonsine-Exérine, née le 20 octobre 1875, entra au monastère du Bon-Pasteur, le 5 octobre 1895, prit l'habit le 18 décembre 1895 et fit profession le 21 décembre 1897. Elle porte en religion les noms de Marie de l'Espérance et est aujourd'hui assistante-supérieure de l'académie

Saint-Louis-de-Gonzague, rue Sherbrooke à Montréal; Marie-Anne-Bernadette, aujourd'hui madame J.-E. Charbonneau de Montréal; Joseph-Adrien, d'Edmonton (Alberta).

JANVIÈRE-HERMINA, la plus jeune des filles d'Abraham, aujourd'hui veuve Desjardins, naquit le 9 décembre 1843. Elle eut onze enfants, dont l'aînée Alexina, veuve Lacaille, et les suivants vivent encore: Avila, Frédéric et Rodrigue ainsi que la deuxième des filles — Amanda, née le 20 juillet 1874, entra au noviciat le 8 septembre 1893, prit l'habit le 16 décembre 1893, et le 18 décembre 1895 fit profession au monastère du Bon-Pasteur, sous les noms de Marie de Lourdes.

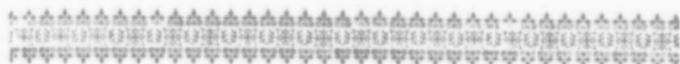




ADÉLAÏDE PHILOMÈNE CLÉMENT-LARIVIÈRE

à l'âge de 20 ans

en religion TRÈS HONORÉE MÈRE MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE.



NOTICE BIOGRAPHIQUE

Cette notice a été composée par les Religieuses du Bon-Pasteur, et adressée à leur Maison Générale, à Angers (France), ainsi qu'à toutes les maisons de leur Ordre.

VIVE JÉSUS ET MARIE!

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU
BON-PASTEUR, ASILE SAINTE-MARIE.

Montréal, ce 26 août 1915.

“Dieu est charité.”
(S. Jean).

Très honorée Mère Générale,

bien-aimées Sœurs,

“Dieu est charité”, proclamait le disciple à qui, dit la sainte Liturgie, les secrets du ciel ont été révélés. Charité aussi, peut se définir cette belle image de Dieu que fut notre très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène LaRivière; et les diverses phases de sa vie s’offrent à notre admiration comme des manifestations multiples de cette divine vertu.

Par une coïncidence providentielle, c'est au jour commémoratif de celui où notre divin Rédempteur nous donna sa plus grande preuve d'amour, un vendredi-saint, le 26 mars 1838, que la petite Philomène LaRivière apparut au monde. Tendre fleur de la Passion, elle devait, en effet, connaître les joies pures de l'amour et de la souffrance, puis s'exhaler en parfum de suavité, à la gloire du bon Maître, pour le salut de beaucoup d'âmes.

Afin de préparer l'enfant à cette sublime vocation, le ciel plaça près de son berceau des parents d'une vertu peu commune : son excellente mère, chrétienne dans tout le sens du mot, était une femme de devoir, pieuse, douce, et dont la vertu dominante était "une grande charité". L'heureuse fillette hérita des vertus maternelles. Dès son jeune âge, le double commandement de l'amour régissait son cœur : envers le bon Dieu, douce et ardente piété ; pour le prochain, pour les siens, tendresse prévenante, vive affection. La bonté, ou plutôt la bénignité, cette "bonté meilleure" formait le fond de son caractère. Manières polies, sourire gracieux, physionomie bienveillante, tout en elle portait l'aimable cachet de la douceur.

Au monastère de la rue Sherbrooke, il y avait à cette époque un pensionnat pour les jeunes filles. Mlle LaRivière y fut placée. La blanche chapelle de cette maison la vit s'approcher pour la première fois de la Table Sainte, puis recevoir des mains de Mgr Bourget le sacrement de l'Esprit qui rend les âmes fortes, illuminées et aimantes.

En 1854, elle quittait le couvent pour retourner dans sa famille où l'épreuve l'attendait. Une mort prématurée lui ravit celle que son cœur aimait le plus ici-bas ; sa mère ! Dès lors l'orpheline essaya d'être l'ange consolateur de son père, tout en se faisant dévouée comme "une autre maman" pour ses frères et sœurs ; la paix, l'harmonie, le bon ordre ré-

gnaient au foyer familial dont la jeune fille était devenue l'âme. A la voir si charmante, nul n'aurait soupçonnée les sacrifices que s'imposait, en maintes circonstances, la généreuse enfant et la souffrance intime dont son cœur était broyé. Ah ! c'est qu'elle avait appris, de celle qu'elle pleurait silencieusement, que l'égalité d'humeur est preuve de force d'âme, puisque chacun dans sa vie a de quoi rester triste, s'il ne réagit en se montrant courageux. Cet enseignement gravé dans son âme la gardait, malgré tout, calme, sereine, comme au jour de son premier bonheur. Au milieu des sollicitudes devenues "son lot de gardienne de la famille", jamais un mot dur, une parole amère, un air attristé, relate une ancienne connaissance, ne trahissait l'émotion de son âme. Pieuse autant que vaillante, elle puisait en Dieu seul la résignation dont elle avait besoin. Habilement, sans que personne ne s'en doutât, elle savait "faire mourir toute souffrance dans un sourire."

Comme il n'est rien de si aimable que la vertu, Mlle La Rivière était estimée. Une de ses amies de jeunesse, aujourd'hui octogénaire, nous trace en quelques traits de plume le portrait de celle qu'elle a toujours chérie : "Philomène était d'une délicatesse et d'une affabilité qui la faisaient aimer de tous. Avec grâce, elle se mêlait à nos plaisirs, et semblait jouir comme nous des heureux moments que nous passions ensemble. Si parfois une discussion s'élevait, si une plaisanterie ou une parole trop vive venait à humilier ou à faire de la peine, alors par un mot plein de sens et de douceur, elle savait faire oublier ce qui avait blessé. Aussi, toutes nous la voyions avec bonheur s'associer à nos réunions. Toujours son attitude réservée inspirait le respect. Douce et intelligente, sans orgueil et sans prétention, d'une timidité si grande qu'un regard indiscret la faisait rougir, nous ne pouvions présager ce qu'elle serait un jour."

Le monde à qui Mlle LaRivière plaisait, croyait bien garder ce trésor pour lui. Une alliance avantageuse fut proposée à la jeune fille; elle la refusa.

“Les âmes douces ont une perception très fine de la beauté; elles la devinent partout où elle se voile.” C’est bien ainsi qu’un idéal supérieur, d’une beauté divine, se dessinait de mieux en mieux au regard de la virgine enfant. Certes, elle désirait l’amour, et de toute l’ardeur de son âme, mais un amour surnaturel en sa perfection. Un seul cœur répondait aux nobles aspirations du sien; celui de l’amour même, dont saint Jean dit: “Dieu est charité”. Tous les jours se faisait plus distincte et plus pressante la voix intérieure de Jésus:

“Ton âme, enfant, et ta pensée
Dédaignent ce qui dure un jour.
Viens... tu seras ma fiancée:
Moi, j’offre un éternel amour...”

Fidèle à la divine invitation, la jeune fille s’en vient frapper au noviciat du Bon-Pasteur. Elle était âgée de 21 ans. La très honorée Mère Marie de Saint-Gabriel, française d’origine, alors prieure, admit avec joie la nouvelle postulante, au milieu des futures filles de Notre-Dame de Charité. Par une maternelle attention de la très Sainte Vierge, c’est le 21 novembre 1859, au jour béni de la Présentation, qu’elle revêtit les blanches livrées de l’Agneau, recevant avec elles le nom de *Seur Marie de Sainte-Hélène*.

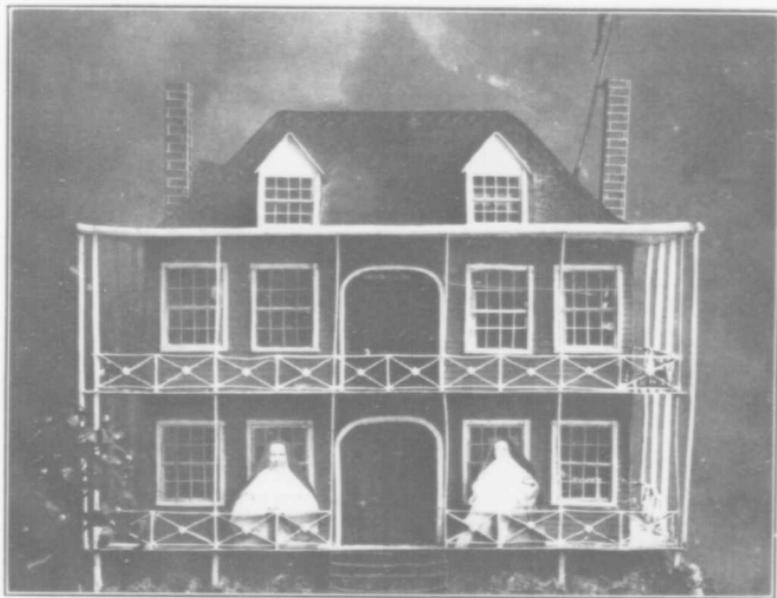
Travailler avec ferveur à l’œuvre primordiale de sa formation religieuse, devint tout d’abord l’exercice journalier de la novice. Ce qui traitait de perfection avait des charmes pour cette âme d’élite, et comme le signe de l’amour c’est le sacrifice, son cœur avide d’immolation en savourait l’austère jouissance. Au noviciat d’alors, les occasions de souf-

frances étaient plus grandes et plus nombreuses que de nos jours... (au point de vue matériel, cela s'entend). Encore jeune, l'œuvre du Bon-Pasteur n'était pas prospère. Madame Pauvreté était régente en l'établissement. La pénurie de sujets obligeait souvent les braves religieux : s à s'acquitter de plusieurs besognes à la fois... Mais, "quand on aime, on ne sent pas la peine ; ou bien cette peine, on l'aime", dit notre législateur, saint Augustin. Ce fut l'âme ainsi fortifiée par la croix et réjouie par l'amour, que le 21 novembre 1861, Sœur Marie de Sainte-Hélène se lia au céleste Epoux pour l'éternité.

La nouvelle professe connut par une douce expérience combien il est avantageux de ne mettre aucunes bornes à son dévouement au service de Dieu, car Il se plaît à faire des largesses aux âmes généreuses. Il les aide toujours. Parce qu'elle était fidèle aux grâces du Seigneur, elle méritait d'en recevoir d'autres ; sans cesse aussi l'amour grandissait dans son cœur. Tout lui servait de moyen pour aimer plus et pour servir mieux le divin Maître.

Sa piété se montra affectueuse et diligente dans l'office de sacristine que la sainte obéissance lui confia d'abord. Le soin qu'elle prenait de Celui qui habite au saint Tabernacle n'avait d'égal que son amour pour lui. Afin de rehausser l'éclat des fêtes liturgiques ou conventuelles, elle s'ingéniait à orner le mieux possible l'autel du sacrifice. La Sainte Vierge vit à son tour de gracieuses parures où le lis et les roses figuraient souvent dans un art symbolique. Saint Joseph n'était pas mis en oubli, car, pour toute sa vie, Sœur Marie de Sainte-Hélène avait voué un culte particulier à celui que sa confiance nommait avec l'Eglise : le Père et le Protecteur des vierges.

Des délices du sanctuaire, la jeune religieuse passa dans le silence d'une retraite rappelant "la Sainte Baume".



LA PETITE MAISON DE 1870. *Fac-Similé*

AVEC MINIATURES DE

T. H. MÈRE M. DE SAINTE-DOMITILLE, SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

ET DE T. H. MÈRE M. DE SAINTE-HÉLÈNE, FONDATRICE.

Elle devint première directrice des Madeleines. Son esprit apostolique se répandit à flots sur ces bien-aimées du Sauveur. La compatissante bonté de son cœur faisait du bien à toutes, tandis que d'une main prudente et sûre, elle les guidait dans les voies sublimes de l'amour et du parfait renoncement.

L'aptitude qu'on lui reconnut alors pour la conduite des âmes, lui fit conférer la charge importante de maîtresse des novices. Cette fois, c'était dans le parterre même du divin Pasteur, qu'elle devait exercer les délicates fonctions de "jardinière du bon Dieu." Un parfum d'exquise charité embauma bientôt ce domaine fleuri du noviciat. Pouvait-il en être autrement sous la direction de celle qui avait pris pour modèle et inspiratrice Notre-Dame de Charité, et qui n'agissait et portait les autres à n'agir qu'avec amour et par amour? Les novices survivantes de "ce bon vieux temps" conservent en leur cœur le souvenir plein de mansuétude de celle qui, la première, cultiva leur âme religieuse.

"Notre Dieu, dit l'Écriture, est un Dieu jaloux"; plus on lui donne, plus il demande. Voyant le zèle déployé par Sœur Marie de Sainte-Hélène depuis son entrée au cloître, le bon Pasteur, vrai Roi d'amour, lui présenta une "croix d'honneur" splendide aux yeux de la foi : la croix sainte et mille fois bénie d'une fondation qui devait assurer le ciel à une phalange innombrables d'élus.

Dans une bien modeste maison, nécessitant plus d'une réparation, débuta, le 30 mars 1870, l'œuvre confiée à Sœur Marie de Sainte-Hélène. La ville de Montréal, alors moins populeuse qu'aujourd'hui, n'était, en toute cette partie est de l'île, qu'une riante campagne. L'emplacement du futur bercail ne pouvait être mieux choisi : terrain spacieux, agréablement situé "au pied du courant" sur la rue Fullum, un

jardin et un verger, plus une belle prairie traversée par un ruisseau.

Le 30 avril 1870, monsieur le chanoine E.-Charles Fabre installa officiellement la première supérieure du second monastère de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur au Canada. L'élue de Dieu, la très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène, venait d'atteindre sa trente-deuxième année. Au nombre des cinq religieuses qui lui furent adjointes en qualité de fondatrices, se trouvait une jeune professe de dix-neuf ans, pleine d'entrain et de générosité, Sœur Marie de Sainte-Domitille, âme d'élite, devait fournir une fructueuse carrière, recueillir au Pérou d'abondantes gerbes d'âmes et devenir la vénérée supérieure générale, dont la main douce et ferme dirige actuellement notre saint Ordre.

Tel le sésaphique d'Assise qui jubilait d'une joie parfaite, lorsque, à cause de Dieu et des âmes, il manquait absolument de tout, la courageuse supérieure endurait avec amour les privations de toutes sortes qui signalèrent les premières années. Suivant l'exemple de leur bien-aimée Mère, c'était à qui des religieuses pratiquerait mieux les vertus de mortification et de pauvreté. On nous raconte que la communauté, faute de ressources, économisait tout, spécialement le chauffage. Or, l'hiver est rigoureux au Canada... et il n'y avait que deux poêles pour la chapelle, la salle de communauté, les dortoirs, les parloirs et les cellules. Pendant la messe, il fallait tenir les burettes près du feu pour empêcher l'eau de s'y congeler. Le matin, les Sœurs brisaient la glace sur l'eau destinée à leur toilette, laquelle devenait, on le comprend, une opération très rafraîchissante! Au réfectoire, quiconque n'était pas exacte à se rendre au premier coup de cloche, s'exposait à trouver son maigre service à demi gelé.

Mgr Bouquet, de sainte mémoire, félicitait un jour notre bonne Mère Marie de Sainte-Hélène de jouir ainsi de la

pauvreté. Avec l'accent convaincu de la vérité, l'auguste vieillard disait en souriant, comme un "prophète de bonheur" : "Tout ce qui a quelque chose de Bethléem, appelle les bénédictions du ciel et les grâces précieuses qui donnent l'accroissement". De fait, l'œuvre prospéra avec une rapidité telle que, trois ans plus tard, la bergerie de "Saint-Joseph-du-Bon-Pasteur" comme on disait alors, se trouvait de beaucoup trop exiguë.

Depuis l'établissement de l'Ordre à Montréal, en 1844, l'œuvre des femmes sortant de prison, demeurait un ardent désir au cœur des filles de Notre-Dame de Charité. Nos chères Sœurs anciennes rappellent qu'au jour de leur profession, lorsqu'elles se prosternaient sous le drap mortuaire, leur prière fervente appelait la réalisation de ce souhait apostolique. Enfin, le bon Pasteur exauça les vœux si persévérants de ses humbles bergères. Le 18 août 1873, en la fête même de sainte Hélène, commencèrent les travaux de construction d'un nouveau bâtiment qui devait, d'après un désir de Mgr Fabre, s'appeler "Asile Sainte-Daric."

La veille du grand jour, en lui offrant les vœux de circonstance, la communauté heureuse disait à sa digne supérieure : "Mère bien-aimée, enfin vos vœux sont exaucés ! Si nous n'avons qu'un bien modeste bouquet à vous offrir, notre divin Epoux, lui, a su nous réserver pour ce jour d'allégresse la fleur qu'il connaissait vous plaire davantage. Oui, nous le savons, votre bonheur est grand aujourd'hui : votre cœur, si plein de zèle pour le salut des âmes, se réjouit à la pensée que bientôt vous aurez un asile assez vaste pour recevoir toutes les brebis qui viendront vous demander protection ; vous n'aurez plus la douleur de leur dire : Pauvre enfant, attendez à plus tard."

En 1876, l'édifice terminé, le contrat concernant la direction des prisonnières fut passé et signé, encore "un 18 août".



ASILE SAINTE-MARIE. — AILE DES PRISONNIÈRES.

Là, grâce au zèle compatissant de Mère Marie de Sainte-Hélène, les pauvres détenus trouvent toujours un adoucissement à leurs malheurs, et souvent le chemin de la vertu.

La famille claustrale n'eut qu'une voix pour s'écrier : "Honneur, hommage et gratitude à sainte Hélène, notre aimable protectrice!!" Le 7 novembre de la même année, on confiait 85 détenues au dévouement des religieuses. La très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène présida elle-même leur réception. Rien de plus pénible que l'état de ces pauvres malheureuses, la plupart ne paraissant avoir aucun sentiment de leur triste condition. Elles riaient aux éclats, criant et insultant ceux qui les conduisaient.

A l'instar de la femme forte qui veille à tout dans sa maison, la bonne Mère ne laissait jamais s'éteindre la lampe de sa vigilance. Vers minuit, elle interrompait son sommeil, descendait à l'étage des cachots pour s'assurer que tout reposait en paix... Elle reprenait ensuite le chemin de sa cellule, heureuse de s'être rendu compte que personne sous son toit ne souffrait cette nuit-là.

Pour animer ses filles dans l'exercice parfois pénible de leurs fonctions, elle leur rappelait les paroles de Mgr Bourget : "Quand vous serez jugées, mes filles, Notre-Seigneur vous dira : Venez les bénies de mon Père, j'étais prisonnier et vous m'avez visité." Oh ! ajoutait-elle en souriant, non seulement nous visitons Notre-Seigneur prisonnier, mais nous nous sommes faites prisonnières avec lui...

Dire tout le dévouement de notre bonne Mère Marie de Sainte-Hélène serait raconter jusque dans les moindres détails sa noble vie puisque, réalisant au mieux et de toutes manières la devise de la charité, son grand cœur fut dévoué toujours. Au cours des 28 ans que nous eûmes le bonheur de la posséder comme supérieure locale, il ne se passa pas un jour sans que la communauté et les classes ne bénéficiassent du trésor d'amour que le ciel avait déposé dans son âme.

Religieuse avant tout, notre très honorée Mère Marie de

Sainte-Hélène attachait un intérêt capital à la pratique de la vie intérieure. Son exemple la prêchait, ses avis y exhortaient. Nous l'entendons encore nous dire de sa bonne voix persuasive et si douce : "Mes chères Sœurs, la religieuse ne doit pas avoir une perfection telle quelle ; appelée à suivre les conseils évangéliques, elle doit tendre constamment à la plus haute vertu. Ce n'est pas seulement la vie d'une bonne chrétienne que nous devons mener ; non, ce qui ferait une bonne chrétienne dans le monde, ne suffirait pas à faire une bonne religieuse. Oh ! soyons sans cesse fidèles dans toutes les petites choses, nous souvenant qu'au service de Dieu rien n'est petit, puisque tout doit avoir une infinie récompense."

Sa foi profonde jugeait le silence d'un prix inestimable. "Toutes les autres règles sont observées, disait notre bonne Mère, quand le silence est bien gardé." Les accents de sa voix devenaient tout particulièrement tendres et insinuants, lorsqu'elle parlait à ses Filles de la grande vertu de charité. Comme saint Jean, l'apôtre de l'amour, elle répétait : "Oh ! aimez-vous toutes cordialement et franchement. Que les plus jeunes soient la joie des anciennes, et celles-ci le soutien de celles qui débutent dans la vie religieuse."

La chère Mère Marie de Sainte-Hélène aimait beaucoup ses Filles, mais sa charité délicate se faisait surtout ingénieuse auprès des pauvres malades. Pour celles-là, elle avait presque des gâteries de "maman." Chaque jour, elle les visitait et lorsque d'exceptionnelles occupations l'en empêchaient, elle envoyait une messagère s'enquérir de leur état, et leur porter de sa part une maternelle bénédiction.

"Par-dessus toutes choses, soyez bon, a dit le Père Lacordaire ; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu, et ce qui désarme le plus les hommes." Quel bien immense notre si bonne Mère n'a pas opéré dans les âmes par sa religieuse

bonté! Parce qu'elle avait souffert, elle savait compatir; c'était spontanément que les cœurs s'ouvraient à elle, et toujours on s'en retournait apaisé, consolé. Les refus même n'avaient rien d'amer, ils étaient trop bien confits dans la douceur. Si les devoirs de sa charge l'obligeaient à reprendre, notre bonne Mère nuancait toujours sa fermeté de bienfaisante douceur. Elle vainquait le mal par le bien; elle avait pour devise: "Je ne briserai pas le roseau à demi rompu; je n'éteindrai pas la mèche qui fume encore."

En toutes rencontres, sa grande âme faisait déborder sur les cœurs la mesure de sa charité. Qui dira le nombre de prisonnières qui devinrent Pénitentes et même Consacrées, pour avoir été encouragées par sa miséricordieuse bonté? Le rayonnement de sa bienfaisance s'étendit en dehors du cloître. Plusieurs âmes d'élite lui doivent le bonheur du sacerdoce et de la vie religieuse; d'autres lui doivent d'être parvenus à des professions libérales où les appelaient leurs aptitudes et où ils figurent avec honneur. L'un de ses protégés disait avec émotion: "La Mère Marie de Sainte-Hélène, après l'avoir créée, le bon Dieu a brisé son moule... il n'y en aura plus jamais d'aussi bonne!" Un second prêtre avouait que la bonne Mère Marie de Sainte-Hélène, "c'était la limite de la bonté."

Il eut été difficile pour une religieuse cloîtrée de se dévouer davantage à l'œuvre des vocations. Les étrennes pécuniaires qu'elle recevait de sa famille était presque toutes employées à cette fin. Nous n'en finirions pas, si nous voulions rapporter tous les actes de charité accomplis par notre bonne Mère au cours de sa longue carrière. Disons encore que plus d'une jeune fille dut à ses soins de s'établir honorablement dans la société. La charitable Mère, chose rare, ne rencontra jamais l'ingratitude; mais des reconnaissances d'une délicatesse exquise germèrent sous ses pas. Entr'autres

cette jeune fille qui, voyant sa vénérée bienfaitrice malade et désant à tout prix obtenir sa guérison, prouit, pour toute la vie, les deux beaux sacrifices suivants : ne jamais porter de toilettes brillantes, ne jamais orner ses chapeaux de fleurs ni de plumes. — De plus, au décès de la regrettée mère, cette même personne reconnaissante versa 500,00 en honoraires de messes.

La Providence, qui conduit toutes choses pour le plus grand bien de ses enfants, nous avait octroyé un bienfait qui en contenait beaucoup d'autres, en nous donnant pour supérieure la Mère Marie de Sainte-Hélène ; dès le début, son honorable famille se constitua la grande pourvoyeuse de nos gervas. Son père surtout, monsieur A. Crémont-Lafite, fit preuve d'une générosité remarquable. Au monastère, il était, à bon droit, surnommé "le papa de la maison." En quelque difficulté que ce fût, à propos de n'importe quelle affaire, nous n'avions qu'à recourir à lui pour être promptement tirés d'embarras. Les fils et petits-fils de l'insigne bienfaiteur l'imitèrent de près, de sorte que l'affection de notre bonne Mère Marie de Sainte-Hélène pour les siens devint de plus en plus reconnaissante. Cette vertu de gratitude donna, en maintes occasions, un parfum d'exquise douceur aux roses de sa charité.

La vénérée Mère avançait en âge, mais sa pitié ne perdait rien de sa tendresse et de son onction ; ses dévotions étaient comme des sources d'eau vive qui constamment rafraîchissent et renouvelaient sa ferveur. Tout d'abord un grand plaisir, les lui faisaient fréquemment honorer par de ferventes invocations.

La divine Eucharistie, — pain des anges et vin qui fait germer les vierges —, fut toujours la fin et la soif de son âme aimante. Que de sacrifices ne s'est-elle pas imposés

afin de ne perdre aucune communion ! Dans ses fréquentes visites au Prisonnier du Tabernacle, son attitude humble et recueillie était une vivante prédication de foi, de respect et d'amour.

Quant à Marie Immaculée, elle était vraiment la "cause de sa joie." Le blanc et le bleu étaient ses couleurs favorites, parce que "ce sont les couleurs de la Sainte Vierge," disait-elle en souriant. Les cantiques à la Reine des cieux avaient le don de la charmer ; son cœur battait plus fort lorsque les enfants chantaient, le soir de l'Assomption :

"J'irai la voir un jour,
J'irai dans la patrie,
Oui, j'irai voir Marie,
Ma joie et mon amour."

Saint Joseph était encore un de ses amis intimes. Tous les mercredis, il fallait le prier "en chant" durant la sainte messe, et si, pour une raison quelconque, cette pratique avait été omise, elle en était affligée et disait à sa nièce, notre chère Sœur Marie de Lourdes, alors organiste chez nos chères Pénitentes : "Saint Joseph ne vous fera pas une belle façon quand vous mourrez." Les grâces qu'elle sollicitait au nom des Sept Douleurs et Sept Allégresses lui étaient toujours accordées. Elle passait ses journées en la paternelle compagnie du bon saint, ayant toujours sa statue sur sa table de travail.

La grande thaumaturge sainte Anne avait aussi sa confiance. Deux fois, elle fut guérie par sa puissante intercession.

Que dire maintenant de sa compatissante pitié envers les chères âmes du purgatoire ? Tous les jours, son cœur leur fit l'aumône du chemin de la Croix, à la chapelle, quand ses forces le lui permettaient, ou dans sa chambre, sur son cru-

cifix indulgencié, lorsqu'elle était trop malade. Comme elles doivent être nombreuses les âmes souffrantes que la bonne mère a soulagées et finalement introduites en paradis !

Le grand Apôtre nous décrit la reine des vertus non seulement bonne, suave et bénigne, mais patiente. Ce dernier caractère ne brillera pas moins en la bien-aimée Mère Marie de Sainte-Hélène. La souffrance physique fut la compagne assidue de sa vie religieuse. Comme pour sa royale patronne, la croix du Dieu d'amour devint le plus précieux de ses trésors. Elle se soumit à plusieurs opérations très douloureuses à la tête, puis à des traitements qui font encore tressaillir d'effroi celles de nos Sœurs qui en furent témoins ; et cela, durant des semaines et des mois, tout en continuant de gouverner le monastère. Cette âme vaillante savait alors, avec une héroïque énergie, supporter le double poids de la douleur et du travail. Quand réellement on aime les âmes et que, coûte que coûte, on veut les sauver, rien ne paraît trop dur, trop amer, trop crucifiant ; l'oubli de soi semble tout naturel ; en effet, aimer, n'est-ce pas, après avoir tout donné, se donner soi-même ?

A plusieurs reprises, la pénible maladie de cœur dont la bonne mère était atteinte, mit ses jours en danger. Une fois, entre autres, les médecins déclarèrent que c'en était fini. Mue par un sentiment de piété filiale, une de ses religieuses s'offrit au bon Dieu pour le rétablissement de sa bien-aimée supérieure. La généreuse victime, acceptée, mourut quelques temps après tandis que la chère Mère Marie de Sainte-Hélène se remettait peu à peu. C'était en 1900. Elle était alors provinciale des maisons du Bon-Pasteur au Canada, depuis deux ans.

Plus le Seigneur élevait sa fidèle servante, plus celle-ci s'efforçait de s'abaisser. Semblable à la violette qui répand tout son parfum au moment où on la froisse, ce fut à l'épo-

que où, le plus peut-être dans sa vie, les dignités et les croix brisaient son âme, qu'elle crut devoir solliciter sa démission de provinciale, bien persuadée que l'ombre d'une vie plus cachée lui serait favorable ; le 22 mai 1902, la très honorée Mère Marie de Sainte-Marine, supérieure générale de l'Institut, répondait ainsi à sa demande : "Ma chère Fille, soyons entre les mains de Dieu ; n'aspirons qu'à accomplir la divine volonté dans la situation où la Providence nous a placés ; c'est donc vous dire, ma bien-aimée Fille, de rester bien tranquille et en paix. Vous ne voudriez pas que je manquasse moi-même à cette divine volonté en vous accordant la grâce que vous demandez. Vous souffrez, je le comprends ; mais si Dieu est content, soyez heureuse vous-même de faire sa volonté et de souffrir pour lui et pour les âmes qu'il vous a confiées. Restez calme et tranquille là où vous êtes, et attendez que Dieu vous donne une autre charge ; je désire qu'il retarde bien longtemps."

La Mère Marie de Sainte-Hélène occupait depuis sept années le premier poste de la province canadienne lorsqu'en 1905, les fonctions du Priorat au monastère provincial lui furent dévolues. Durant les trois années de cette dernière charge, la vénérée Mère, nonobstant son âge avancé, rendit encore d'immenses services à la communauté. Sous le voile d'une humble modestie, la chère Mère possédait des talents administratifs remarquables. Elle resta, jusqu'à la fin de sa vie, la sage et délicate conseillère de ses Filles, spécialement de celles qui, à leur tour, étaient devenues supérieures.

En la fête de sainte Darie, 25 octobre 1908, Mère Marie de Sainte-Hélène obtenait de prendre sa retraite dans le cher asile qu'elle avait fondé. Ce repos était plus que mérité vraiment ; d'autre part, le médecin l'avait déclaré nécessaire. L'affection la plus tendre l'accueillit en notre monastère. Nous étions heureuses de revoir au milieu de nous notre



ASILE SAINTE-DARIE. — AILE DES RELIGIEUSES.

première Mère, celle qui nous avait guidées pendant plus de 28 ans. Nos âmes en bénirent le Seigneur.

“Le juste projette en chemin
Une lumière grandissante ;
Plus il approche vers sa fin,
Plus son âme est resplendissante.”

Jamais le poète n'a si bien chanté le soir d'une vie féconde en œuvres ; à son tour, Mgr Baunard ne complète-t-il pas cette éloquente pensée lorsqu'il dit : “Le vieillard, ce n'est pas un mortel qui finit, c'est un immortel qui commence” ? Nous avons vu de nos yeux l'accomplissement de cette vérité au terme de la carrière de la bien-aimée Mère Marie de Sainte-Hélène. Sous notre toit, chaque moment de sa pieuse existence était une prière pour nous, et nous valait une grâce. Elle était notre Moïse.

Dans notre filiale reconnaissance, nous avons voulu que le jubilé d'or de l'incomparable Mère fut une fête des plus touchantes. Le 21 novembre 1911, en la solennité de la Présentation de Notre-Dame, avait lieu la rénovation de ses “noces virginales.”

Voici la relation de cette douce et religieuse solennité, telle que parue dans *le Bulletin du Bon-Pasteur d'Angers*, à la date du 15 décembre 1911 :

VIVE JÉSUS ET MARIE !

COMPTE - RENDU

des Noces d'Or de notre vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène LaRivière, fondatrice de l'Asile Sainte-Darie.

"Vous solenniserez l'année cinquantième parce que c'est le Jubilé." (Lévitique, XXI.)

En la pieuse solennité de la Présentation de Notre Dame, toute "la prison" était en liesse et célébrait joyeusement le cinquantième anniversaire de profession religieuse de sa fondatrice, la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène. Nous croyons intéresser les chères lectrices du *Bulletin*, en donnant ici le résumé des fêtes en l'honneur de celle qui fut notre première supérieure aux débuts de cette maison. Parmi les religieuses qui commencèrent avec notre Mère Marie de Sainte-Hélène l'œuvre si belle de la prison, se trouvait notre très honorée Mère Générale actuelle, alors toute jeune professe. Les grands sacrifices et les nobles dévouements qui ont signalé les premiers ans de la fondation de Sainte-Darie, ont reçu déjà, une part de récompense dans la prospérité de l'œuvre bénie du ciel.—Notre Mère Marie de Sainte-Hélène fut notre prieure pendant 28 ans. Elle nous quitta pour devenir supérieure de notre province l'espace de 7 ans, au bout desquels la douce Providence nous la ramena. Oh ! qu'alors, nous fûmes heureuses de pouvoir faire jouir des progrès, de notre établissement celle qui l'avait inauguré. Aujourd'hui, l'entreprise est achevée telle que notre bonne

Mère Marie de Sainte-Hélène l'avait premièrement voulue dans sa sagesse éclairée. Dieu en soit béni ! Cette chère et vénérée fondatrice est maintenant notre "Moïse" et chacun des moments de sa vie pieuse est une prière, et nous vaut une grâce. C'est pourquoi dans l'affectueuse reconnaissance de nos cœurs, nous avons voulu que la fête des noces d'or fut des plus touchantes et des plus belles.

Dès la veille au soir, et les toutes premières, nous présentâmes nos vœux. Après une cantate chantée du meilleur de nos âmes, une adresse, élogieux résumé des cinquante années que nous fêtons, fit couler bien des larmes. "Oh ! qu'il est bon d'aimer et de se souvenir !"

Notre vaste salle de communauté, toute simple dans sa toilette de grande fête, bleu-pâle et or... offrait un agréable aspect. Au-dessus de l'entrée principale s'enlaçaient harmonieusement les initiales, monogramme de la jubilaire ; des banderolles d'azur, drapées dans le bas de la salle, faisaient gracieusement ressortir de leurs plis légers, la louange qu'elles portaient écrites en lettres d'or : "Cette maison que vous avez fondée, vénérée Mère, est maintenant votre gloire."

De chaque côté de l'autel, orné de lis, une chaîne d'or reliait les dates de la profession et du jubilé, enlaçant dans son parcours de brillants "50". Tout redisait bien haut la jubilation et l'union des cœurs.

Ce radieux jour du 21 novembre eut une divine aurore : cinquante messes furent dites pour notre vénérée Mère. Sa Grandeur Monseigneur Bruchési avait bien voulu s'inscrire le premier pour ce cadeau précieux, inspiré par une profonde délicatesse.

Notre très honorée Mère Provinciale vint elle-même poser la symbolique couronne sur le front de la vénérable héroïne



RÉVÉRENDE SŒUR MARIE DE SAINTE-ROSALIE,
NÉE GEORGINIE C. LA-RIVIÈRE,
cousine de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène.

de la fête, et couronner, en même temps sa cousine, notre chère Sœur Marie de Sainte-Rosalie qui célébrait aussi, par anticipation, son jubilé d'or.

A 9 heures, monsieur le curé LaRivière d'Augusta, Maine, neveu de Mère Marie de Sainte-Hélène, offrit le saint Sacrifice pendant lequel les deux jubilaires, dans toute la ferveur et l'amour de leur âme fidèle, réitérèrent leurs mystiques engagements datant d'un demi-siècle. Par un privilège spécial, octroyé aux bienfaiteurs insignes, les membres de la famille LaRivière-Desjardins assistaient à cette messe. Nos enfants firent entendre de jolis chants; leur pieux entrain et leur bonne volonté se surpassèrent pour rehausser l'éclat de cette grande cérémonie. Les beaux cantiques: "Veni, Sponsa Christi", "Jesu Corona Virginum", "Magnificat", firent tour à tour vibrer les voûtes du saint lieu... les âmes semblaient passer dans les voix, tant elles étaient heureuses en cette rénovation de "Noces virginales."

L'allocution de circonstance fut donnée avec une délicatesse exquise de sentiment et d'expression, par un des vénérés amis de notre maison, le révérend Père Dagnaud, supérieur des missionnaires Eudistes, de Lévis.

ALLOCUTION DU R. P. DAGNAUD

"Je vais me présenter de nouveau devant l'autel du Seigneur, devant l'autel du Dieu de mon enfance."

Vous souvient-il, ma Mère et ma Sœur, du jour inoubliable où, à vingt ans, vous brisiez les liens les plus forts et les plus doux, pour répondre à l'appel divin, et venir frapper à la porte du noviciat du Bon-Pasteur où, quelques mois plus tard, il y a de cela cinquante ans, aujourd'hui même, dans une petite chapelle, bien humble et bien modeste de la rue Sherbrooke, entourée de parents et d'amis, vous prononciez vos saints vœux de religion? Et, depuis ces cinquante ans, que de choses se sont passées! Des joies pures et intimes, des peines, des séparations, bien des deuils... Que de souvenirs! Ne sont-ils pas tous là, vivants en votre esprit? A cette heure, en vain vous cherchez celles qui furent vos compagnes d'alors... Du haut des cieux, en ce jour, n'en doutez pas, elles doivent prier l'Epoux divin de vous combler de ses faveurs précieuses. Aujourd'hui, en cette solennité, toute cette phalange de vierges que vous avez formées, adressent au Seigneur des vœux ardents, pour la consolation de votre âme fidèle.

Mais les membres de votre famille aimée, de tout temps ils ont gardé, gardent encore et garderont toujours, une place de choix dans votre cœur. Cette foule de parents et d'amis, nobles rejetons des chers disparus, vous prouvent à leur tour, par leur présence à cette cérémonie, la piété de leur affection, de leur respect et de leur reconnaissance.

On voit quelquefois, dans nos montagnes, surgir d'un même lac, deux petits cours d'eau; durant une longue dis-

tance ils cheminent ensemble, dans la même direction ; puis au bout d'un certain temps, finissent par se réunir avant de s'élançer dans l'océan. Cette gracieuse image, n'est-elle pas aussi la vôtre, ma Mère et ma Sœur ? Vous êtes nées d'une même source, de la même famille ; entrées ensemble dans la même carrière religieuse, vous avez, durant de longues années, coulé séparément, mais en dirigeant vers le même but la suite de vos jours ; à cette heure, la divine Providence réunit dans la même fête, vos deux âmes religieuses ; n'est-ce pas, pour augmenter votre bonheur à chacune en le doublant ? C'est aussi un heureux présage ; puisque le même amour vous conduit sur la terre, il sera, à toutes deux, soyez-en certaines, votre même couronne au séjour des bienheureux.

Ceux ou celles d'entre nous, qui ont eu le bonheur de connaître leurs grands-pères ou leurs grand-mères, savent combien était inépuisable leur bonté, et quelles sollicitudes ils avaient pour nous, leurs petits enfants. N'aimions-nous pas quelquefois à leur faire raconter les belles histoires du passé ? Et la bonne aïeule, toujours affable, ne se rendait-elle pas à notre désir naïf, en nous redisant avec émotion les épisodes de sa vie ? . . .

En cette circonstance, ma Mère, je suis tenté de faire ainsi, et de vous demander de nous faire connaître les diverses étapes de votre existence, si riche de mérites ; sans, toutefois, soulever le voile des intimités de votre âme, car votre humilité en serait blessée. Il ne nous est pas permis d'ailleurs, de révéler le "secret du roi ?" Mais, pour notre édification personnelle, permettez-nous de lire quelques-unes de ces pages vécues par votre dévouement et votre charité.

Qui aurait pu dire les secrets de Dieu sur votre destinée, ma Mère, lorsque étant encore toute petite enfant, vous

viviez paisible et heureuse sous le toit paternel, près de votre tout aimable mère. Tout votre bonheur était dans le calme du cœur, dans l'affection familiale, et dans cette atmosphère bénie et pure, que l'on trouve au foyer chrétien. Mais, la souffrance vous devait, bien jeune encore, préparer au solennel sacrifice de la vie religieuse, et plus tard aux sublimes et grandes fonctions, synonymes de non moins grandes croix, dont vous deviez être chargée pour le salut des âmes.

Votre vie a donc commencé dans l'innocence et le renoncement. L'épreuve de sa main cruelle est venue jeter le deuil au milieu des vôtres, en vous enlevant celle avec qui vous ne formiez qu'un cœur et qu'une âme, ici-bas... votre mère ! La plaie fut profonde alors, vous avez connu ce brisement d'une âme angoissée ; ah ! ce jour-là, vous avez laissé sortir de votre cœur, un long cri de douleur ! C'était commencer de bonne heure l'apprentissage de la souffrance et de la maternité spirituelle que vous deviez exercer plus tard auprès d'autres ; auprès de vos filles en religion, de vos enfants, celles du Bon-Pasteur. Et, c'est pourquoi vous deviez la pratiquer tout d'abord envers votre famille orpheline, dont vous étiez l'aînée. Ces événements étaient providentiels et les œuvres de Dieu débutent d'ordinaire par le signe de la croix. Votre âme, broyée et inconsolable, comme toutes celles qui ont souffert, s'orienta naturellement vers la vie religieuse, et se donna sans compter à toutes les œuvres de générosité et de dévouement qui remplirent si bien votre longue carrière.

Maintenant, ma Mère, lorsque dans cette maison que vous avez fondée, vous promenez vos pas dans ces larges et spacieux corridors, dans ces vastes salles, dans ces grands dortoirs des enfants que vous aviez sous votre garde maternelle, dites-moi, ma Mère, est-ce que vous ne regrettez pas un peu, la petite maison de 1870?... Ah ! si ces vieux appartements

vivaient encore, que ne nous diraient-ils pas ! — Ils nous parleraient des privations et des sacrifices qui ont marqué les premières heures de cet asile... des pauvres poètes d'alors et, par la rude saison, de leur faible chaleur, qui n'empêchait guère la "blanche perle du froid" de briller sur les murs. Ils nous diraient encore, le travail pénible des mères et des enfants, se prolongeant dans la nuit pour subvenir aux premiers besoins de cette fondation naissante. Un jour, l'humble maison vit s'élever contre elle, une rivale, qui triompha... En pleurant cette disparue, n'y a-t-il pas bien des fibres en votre âme, qui s'émeuvent ?

Après vos dévouements, comme simple supérieure, je ne vous parlerai pas de votre provincialat, où vous aviez une responsabilité plus étendue, et où vous étiez aussi, peut-être, "la plus petite" de vos filles... Lorsque l'une d'elles avait le bonheur de vous rencontrer, levant timidement les yeux vers vous, elle voyait dans les vôtres, la bonté de votre cœur... et s'en allait heureuse, se disant : "Ma mère m'aime !" Oui, toutes savaient que leurs peines étaient comprises, et que votre cœur, ma Mère, en était plus chagrin que le leur.

Outre la fête du souvenir, cette solennité est aussi celle de la reconnaissance et de l'espérance. Celle du souvenir, parce que nous ressuscitons le passé ; celle de l'action de grâces parce que vous avez été généreusement favorisée dans votre famille naturelle et dans votre famille religieuse ; enfin, c'est encore la fête de l'espérance, parce que l'œuvre se survivra. Nous avons donc à dire merci à Notre-Seigneur, merci à la Providence généreuse. Le premier de ses dons envers vous, ce fut celui de *votre mère* . Oh ! nous le savons, il est nécessaire pour notre bonheur, d'avoir, quand nous sommes tout petits, d'avoir près de nous, une mère, et, s'il y a des âmes malheureuses en ce monde, c'est qu'elles

n'ont pas connu la tendresse maternelle, qu'elles n'ont jamais entendu sa douce voix leur parler de Jésus, de Marie. Ah ! c'est qu'elles n'ont jamais vu "le paradis" dans les yeux de leur mère !

Vous avez été favorisée dans votre famille spirituelle. Loin de moi, la pensée de vouloir établir des comparaisons ou des préférences ; je m'incline devant ces astres multiples, où ces petites fleurs cachées, de nos institutions religieuses ; mais s'il m'était permis d'avoir un faible, comme fils du bienheureux Jean Eudes, pour une congrégation sœur de la nôtre, celle de Notre-Dame de Charité m'apparaît brillante d'un joyau précieux à sa couronne : celui du "Cœur de Marie". Notre bienheureux Instituteur le savait bien, lorsqu'il plaça vos premières Mères sous la garde de ce "Cœur immaculé". Notre-Seigneur a voulu, par là, assurer à *toutes ces âmes, qui lui sont chères*, un lieu de consolation, de joie, et de paix après leurs larmes... C'est pourquoi Il leur donna "ce Cœur" à elles, les Religieuses du Bon-Pasteur, vos Mères, qui vous aiment tant, vous, mes enfants. Oh ! oui, combien, elle *vous a aimés*, la fondatrice de cette maison ! La seule fois peut-être où vous l'avez été réellement dans votre vie.

Ma Mère et ma Sœur, vous avez encore joui du privilège de l'âge, vous en avez compris toute la responsabilité et, nous le savons, c'est en faisant du bien autour de vous, que vous avez vécu. Vous vous êtes données à Dieu, et Il a multiplié vos jours, et dans votre conscience, vous vous demandez si ce fut un fardeau, ou un bienfait ? Oh, tranquillisez-vous, le bon grain donnera, un jour, une abondante moisson : c'est la grâce de Dieu qui a tout fait ! L'une et l'autre, vous êtes des privilégiées, la vie a été bonne pour vous, ma Mère et ma Sœur ! entonnez le "Magnificat", c'est le "merci" que vous devez à Dieu !

Le monde, lorsqu'il couronne des jubilaires, s'imagine que ce sont des victimes parées pour le dernier sacrifice; mais, le monde, qu'en sait-il? Il ne connaît pas la joie que l'on goûte, la paix délicieuse que l'on respire dans la maison du bon Dieu, à son service, dans l'intime union de son amour, de sa douce et sainte volonté.

Dans mon pays, il y a de charmants petits oiseaux qui vivent, dans leur première enfance, cachés dans une solitude, comme leurs sœurs les violettes. Et, lorsque parfois le promeneur, dans ces landes de Bretagne, foule du pied les touffes de bruyères, soudain ces petits oiseaux, qui ne faisaient pas entendre leur voix, et ne montraient pas le battement de leurs ailes dans leur jeunesse, devenus forts sortent de leur cachette, et prennent leur essor vers le ciel azuré, en nous charmant par leur voix céleste, qui lance en s'élevant, des notes claires et harmonieuses... Je vois encore dans cette figure, une analogie, avec votre existence, ma Mère et ma Sœur. Dans la solitude du cloître, vous avez vécu cachées aux yeux du monde, on n'a plus entendu le battement de vos ailes, ni le chant joyeux de votre voix. Vous étiez "mortes" pour le monde; mais, c'est alors, que votre âme blanche et pure, pour Dieu seul, a brillé de tout son éclat.

Lorsque nous vieillissons, nous nous disons que la mort approche; mais avec l'espérance dans le cœur, le tombeau ne nous effraie pas. Nous redisons avec Job: "Oui, je le sais, mon Rédempteur est vivant, et je ressusciterai... C'est mon espérance!" et nous répétons aussi avec saint Paul: "J'ai hâte d'entrer en dissolution pour voir mon Dieu!" ou encore avec saint François d'Assise: "Viens donc, ma sœur bien-aimée, romps mes liens afin que je me rende à Jésus". Non, cette fête n'est pas celle du deuil, non, car à votre soif d'immortalité, le Dieu de toutes con-

solutions réserve à vos cœurs, les joies sans fin de l'éternel séjour, dont cette solennité semble comme un peu le prélude.

A mesure que l'aïeule avance, elle compte sa lignée, désirant l'immortalité... Ma mère, vous avez pour continuer votre famille religieuse, des petites cousines et des nièces religieuses déjà ; vous les avez amenées vous-même à Notre-Seigneur, elles vous doivent une part du bonheur de leur vocation et combien d'âmes vous avez conquises à la grâce ! Ce grand bonheur, oui, vous l'avez eu aussi, vous en avez la couronne sacerdotale.

Dans les familles profondément religieuses, lorsqu'on se trouve réunis autour de l'aïeule, il est d'un pieux usage de lui demander sa bénédiction... Ma Mère, voulez-vous permettre à notre vénération respectueuse de vous faire la même demande, en ce jour ? Oh ! oui, bonne mère, bénissez-nous, priez pour nous, nous en avons besoin pour accomplir notre tâche ; laissez tomber vos bénédictions, sur ces enfants, cette portion choisie de votre cœur, et, sur nous-mêmes prêtres, qui renouvelons en ce jour, nos promesses cléricales, afin que nous puissions y être fidèles. Enfin, que pour tous, ici présents, parents et amis, cette fête soit celle du souvenir, de l'action de grâces et de la sainte espérance ! Puissiez-vous être un jour tous réunis dans la félicité éternelle, c'est la grâce que je vous souhaite de tout mon cœur."



A la fin de la messe eut lieu l'exposition du Très Saint Sacrement ; après quoi le "Te Deum" fut chanté alternativement par le clergé, la famille et par le chœur des Religieuses.

Au sanctuaire, des chaînes d'or, gracieux symboles des jours écoulés, se balançaient dans l'espace, reliant entre

elles d'éblouissants "50". Puis s'enlaçant avec symétrie aux grilles latérales, ces brillants anneaux convergeaient vers une belle couronne placée au centre. Au-dessus de l'autel, en larges lettres d'or, l'invitation de l'Époux divin conviait à la récompense : *Veni, Sponsa Christi, accipe coronam*. De chaque côté, des bannières légères portaient les dates 1861-1911... L'électricité illuminait tout de ses feux : le dôme, les tableaux et l'autel tout paré de lis ; le coup d'œil était resplendissant d'or et de lumières. Dans le chœur des Religieuses, de longues oriflammes et des écussons sur lesquels se lisaient les inscriptions suivantes :

*Cantate Domino canticum novum
Gratias agamus Domino Deo nostro*

"Sur vos lyres d'or, anges, chantez ce grand jour, cette fête bénie".

"Vous l'avez choisie pour fonder notre œuvre : nous bénissons votre amour, bénissez ses espérances".

"Nous nous souvenons, devant notre Dieu et Père, des œuvres de votre foi et des travaux de votre charité".

Après l'impressionnante cérémonie religieuse, toute la famille de nos jubilaires se trouvant réunie, profita de l'heureuse occurrence pour leur offrir adresses et cadeaux avec une profusion de roses blanches. Les douces joies de l'intimité familiale se prolongèrent jusqu'au dîner.

Plusieurs messieurs du clergé, anciens aumôniers, vinrent présenter leurs hommages de circonstances à notre bonne Mère Marie de Sainte-Hélène et prendre part aux pieuses réjouissances de ce jour mémorable.

Vers une heure après le dîner, nos pauvres prisonnières apportèrent, elles aussi, leur note de reconnaissance au concert de la fête. Il n'y avait eu qu'à leur dire que notre vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène était la fondatrice de



ASILE SAINTE-DARIC. — MAISON SAINTE-HÉLÈNE. *Département de l'Evêque de la Protection des Jeunes Filles.*

notre Asile, pour qu'aussitôt la corde vibrante de la gratitude, en leurs cœurs malheureux s'unit aux harmonies de nos chants jubilaires.

Les Vêpres solennelles se chantèrent à deux heures, suivies des Complies. A trois heures, Sa Grandeur Mgr Bruchési présida à la bénédiction du Saint-Sacrement. Toutes les âmes s'exhalèrent dans la plus profonde et la plus vive action de grâces par un splendide *Magnificat* en deux chœurs. Le *Tantum* harmonisé de Lhoumeau fut pieusement chanté, et un *Laudate* solennel clôtura la cérémonie.

De là, nos invités se rendirent à une petite séance chez nos Pénitentes, laquelle fut très intéressante, tant pour la variété du programme, que pour le choix heureux des morceaux. Un Oratorio surtout mérite d'être mentionné. Des anges en étaient seuls les mystiques personnages. Nous nous serions aisément crues pour un moment transportées dans la Sion céleste. Tour à tour, la musique, la poésie, le chant mélodieux ou récitatif, redisaient les travaux et les vertus de ces cinquante ans de vie religieuse vécus par notre vénérée Mère. Puis nous assistons, par anticipation, à son couronnement au ciel, représenté dans un fort joli tableau. On aurait dit vraiment que nos chères Pénitentes étaient les familières des esprits célestes, tant l'imitation était bonne pour la voix, l'expression, la délicatesse et la grâce du maintien. Nos Pénitentes aiment extraordinairement à représenter les anges : elles sentent qu'elles sont faites pour cet idéal de pureté et de beauté ; c'est comme une intuition de leur fin dernière. L'une d'entre elles prolongea son séjour ici pour jouer ce rôle dans la séance du 21 novembre. Nous mentionnons ce trait parce qu'il est une perle de plus à la couronne de notre vénérée jubilaire.

Avant l'offrande des vœux, nos enfants exécutèrent en cadence, les gracieux mouvements d'une fantaisie, avec les

...Nous venons d'assister à une belle séance qui nous a beaucoup édifiés, et qui nous a fait connaître en même temps le vie de dévouement et de sacrifice de votre fondatrice, la Mère jubilaire. Vous avez du longtemps travailler pour remplir si bien vos rôles et vous vouliez par là prouver votre reconnaissance. Nous l'avons compris et senti dans vos chants et récits. Oh ! vous avez bien raison de la chanter haut, cette bonne Mère, car, après le bon Dieu, c'est à elle que vous devez votre bonheur ici... La sentence que vous avez lue, cette, nous vaut tout un sermon : "Nous vous devons, vénérée Mère, ce doux asile". En effet, vous êtes heureuses, mes enfants, d'habiter un bercail du Bon-Pasteur ! Combien de jeunes filles de votre âge qui ont connu les mêmes épreuves que vous, n'ont pas eu, elles, la bonne chance, le privilège d'être amenées ici, où l'on vit

Elle me charge de vous remercier pour elle. Elle fait parler en ce moment, elle nous en dirait de belles choses. vents. Si notre digne Mère Marie de Sainte-Hélène vous-mémorable. Un jubilé d'or, c'est surtout une fête de souvenir d'or... Cette fête laissera dans vos âmes un souvenir "Mes enfants", dit-il, nous voici au soir des Noces dans son cœur l'expression de sa noble bienveillance.

Monsieur, pour terminer, dit quelques paroles empreintes d'une paternelle bonté et, comme toujours, sut trouver

éléments de l'auditoire. sont bien acquittés de leurs rôles, ce qui leur valut les compliments de l'auditoire. trouvant sa brebis dans les églises". Nos chères enfants se bien fut très attendrissant... "C'est du bon Pasteur re- beaux jolis communs en leurs naturelles. Le dernier la lecture d'une adresse aux jubilaires et la présentation de propriétés aux Noces d'or. La séance se termina par la elles s'accompagnaient en chantant de délicats couplets ap-symboliques chaînes d'or. Tout en formant diverses figures,

dans une atmosphère de paix, de prière, de recueillement et de lumière, qui vous permet de mieux connaître la voie que vous devrez suivre dans l'avenir incertain.

“ Vos mères du Bon-Pasteur, elles ne vivent que pour vous : elles prient, elles travaillent, elles souffrent pour vos âmes. — Le bon Pasteur, que vous avez représenté tout à l'heure, est leur véritable image, et, la pauvre petite brebis, c'est vous-mêmes ; votre blanche toison s'était déchirée aux épines, vous étiez même blessées, c'est ce qui a fait de la peine au cœur de vos Mères ; elles ont pansé vos plaies et vous ont ouvert toutes grandes les portes de cet asile. Oh ! voyez combien le bon Pasteur prend soin de vous, et comme il vous nourrit bien. Soyez-en toujours bien certaines, vos Mères du Bon-Pasteur vous aiment avec toute la tendresse de leur cœur ; leur existence est une immolation continuelle pour le salut des âmes... Vous en avez un exemple dans la vie de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène que vous fêtez aujourd'hui. Toute jeune encore, elle abandonna les joies du foyer paternel : son père, ses frères, ses sœurs... et tout ce qu'on appelle, selon le monde, joies, plaisirs, honneurs, richesses ; tout cela était trop petit pour son cœur qui était fait pour de plus grandes choses : pour “ Dieu et les âmes ! ”

“ Dans cinquante ans, combien d'événements se sont passés ! votre Mère les a tous présents ce soir à la mémoire. C'est d'abord l'entrée au noviciat où elle retrouva une Mère, des sœurs qui l'entourèrent de leur religieuse affection. Elle se rappelle encore les douces et paisibles récréations qu'elle passait en leur aimable compagnie ; puis, c'est le beau jour de la profession, si longtemps désiré, qui lia pour toujours son cœur dévoué à celui de l'Époux divin ; ensuite, ce sont les différentes obédiences où se déployèrent son zèle et son ardente charité ; c'est enfin l'œuvre bénie de l'établisse-

ment de cette maison. Dans ce temps-là les pauvres prisonnières étaient des plus malheureuses; vos Mères du Bon-Pasteur se sont dévouées pour soulager leurs profondes misères, essuyer leurs larmes, relever leur courage, et pour cela, elles se sont faites "prisonnières" avec elles... se souvenant de la parole de Notre-Seigneur: "Tout ce que vous ferez au moindre des miens, c'est à moi-même que vous le ferez".

"Leur dévouement ne connut pas de bornes ; dans chaque prisonnière qu'on leur amenait, elles voyaient l'image de Notre-Seigneur, tristement, lamentablement déchirée, défigurée; en les consolant, c'était Jésus qu'elles consolaient; rien ne les rebutait dans leur noble entreprise, et elles ne dédaignèrent pas de descendre jusqu'aux sombres cachots!

"Votre Mère est heureuse ce soir, d'avoir consacré sa vie au service du Bon Maître; elle ne regrette pas les nombreux sacrifices qu'elle a faits au cours de sa longue carrière...

"Vos Mères ont reçu de beaux et riches cadeaux, j'en ai vu l'exposition tout à l'heure; mais au contraire des personnes du monde, le jour de leurs noces, elles n'ont rien reçu pour *se parer*... rien pour la vanité, tout a été pour le bon Dieu, pour le service de ses autels, pour l'ornementation du sanctuaire. Ce soir, votre Mère Marie de Sainte-Hélène et Sœur Marie de Sainte-Rosalie iront se coucher aussi pauvres qu'il y a cinquante ans"...

Puis Sa Grandeur bénit avec effusion nos chères enfants qui, presque toutes, pleuraient.

Les cadeaux furent riches et précieux; nous connaissions d'avance la générosité des familles de nos jubilaires, mais tous ont voulu donner en cette solennité un témoignage éloquent de la considération, de l'estime et de l'affectueux dévouement qu'ils portent à notre bien-aimée Mère Marie de

Sainte-Hélène et à notre chère Sœur Marie de Sainte-Rosalie. Mentionnons entre autres dons : un ciboire en or ciselé, deux superbes lustres électriques à prismes, deux candélabres dorés à sept branches, un missel, quatre paires de lampes-bougies, un voile de tabernacle, une crédence d'autel, un prie-Dieu, quatre jolies médailles en or, un carillon pour le sanctuaire, etc. De plus la famille a payé libéralement "sa part de douceurs" à tout le personnel.

La communauté s'unit à notre bien-aimée Mère Marie de Sainte-Hélène et à notre chère Sœur Marie de Sainte-Rosalie pour exprimer de sincères remerciements à ces bienfaiteurs distingués.

Merci à nos différentes maisons de la province qui envoyèrent avec leur pieux souvenir, le tribut de leur reconnaissance affectueuse.

Merci surtout à notre très honorée Mère Générale qui, d'esprit et de cœur, voulut bien être présente à la fête d'or. Cette vénérée Mère avait envoyé aux jubilaires une précieuse relique de la sainte Croix, et un magnifique chapelet ; mais surtout, elle leur a procuré une des plus douces joies de ce grand jour, en leur obtenant une spéciale bénédiction de notre Saint Père le Pape.

"O Dieu foyer d'amour, faites pleuvoir sur elles
Vos bienfaits les plus généreux !
Qu'elles reçoivent un jour, dans la joie éternelle,
Le nimbe d'or des bienheureux !"

HOMMAGES

DES RELIGIEUSES À LA VÉNÉRÉE JUBILAIRE.

Vénérée et bien-aimée Mère

Marie de Sainte-Hélène,

Le jour jubilaire tant désiré paraît enfin, tout illuminé du soleil des "Noces d'Or." A sa faveur, la joie familiale se répand au foyer. La joie, qu'elle est durable quand elle est vraie! qu'elle est douce quand elle est pure!... qu'elle est consolante quand elle vient du ciel!... Cette joie sainte, c'est la vôtre, Mère, aujourd'hui, et c'est aussi la nôtre. Pour nous elle se nuance du sentiment de la reconnaissance, et mille paroles ne sauraient mieux la rendre que celle de l'apôtre saint Paul: "Nous nous souvenons devant notre Dieu et Père, des œuvres de votre foi et des travaux de votre charité." Oui, nous nous souvenons, et nous appellerons très justement, la fête du jour, la douce "fête des souvenirs": Souvenirs puisés dans les cinquante ans que couronne votre jubilé.

Le devoir fut la joie austère de votre vie, et maintenant le devoir accompli met sur le passé des rayons de bonheur. Oh! quel concert de joies saintes a dû chanter ce matin dans votre âme vénérée, quand, renouvelant vos serments au Dieu de votre jeunesse, vous songiez près de son Cœur, à ces milliers de jours passés à son service!...

Aucune louange, aucun éloge ne saurait avoir l'éloquence du simple récit de ce que vous avez accompli. Ainsi que de la Femme forte, on peut dire de votre vie: "Ses œuvres la louent."

Il vous loue ce noviciat marqué au cachet d'une sainte ardeur. Semblable à l'aube d'un beau jour, ces deux années jetèrent sur votre vie, de lumineuses clartés d'aurore, de suaves fraîcheurs, préparations au "Veni sponsa Christi" du jour de la profession religieuse, le plus beau de la vie. Quelle ne doit pas être, vénérée Mère, la douceur de ce souvenir à distance de 50 ans!

Elle vous loue, cette autre partie de votre vie, consacrée soit à relever et à ranimer de pauvres fleurs solitaires que le malheur, hélas! avait courbées vers la terre; soit à faire croître et embellir des lis dans le jardin béni du noviciat où Jésus bon Pasteur choisit ses épouses. Dans ces aimables solitudes, déjà vous révéliez les dons de choix que Dieu met dans les âmes sur qui Il a des desseins particuliers. Un jour, Il vous les fit connaître ces desseins, et depuis lors votre âme rêva de mettre les brebis errantes et indociles sous la houlette du divin Pasteur. En 1870, l'œuvre des prisonnières s'offrit comme un vaste champ destiné à fournir de riches moissons d'âmes. L'œuvre poursuivie avec force, douceur et habileté a pris sous votre direction des proportions étonnantes. Aujourd'hui, voyez la floraison. — Cette floraison ne vous loue-t-elle pas assez éloquemment?

Ne vous loue-t-il pas ce provincialat pendant lequel les bergeries du Bon-Pasteur se sont dilatées sous le rayonnement doux et bienfaisant de votre maternelle garde?... Et dans l'intimité, que de cœurs ont reçu près du vôtre si bon, à l'heure de l'épreuve, de ces consolations qui ne s'oublient pas! Que de dévouements vous avez éclairés, et encouragés, et fortifiés!... C'est alors que sous votre sage prévoyance, le noviciat s'est vu transféré dans un local solitaire plus spacieux. Votre nom, bonne Mère, s'y conserve à l'égal des plus vénérés. Et la petite lampe du sanctuaire, qui toujours demeure quand tout change, n'a-t-elle pas aussi un gracieux langage pour louer votre souvenir? La croix sans

doute, vous l'avez rencontrée sur votre chemin, puisqu'aucun sentier de fleurs ne conduit au ciel. Si vous avez pleuré et souffert, nous n'en voulons évoquer le souvenir que pour signaler, en passant, une des plus belles fleurs de votre couronne. Certes, nous aimerions nous arrêter longtemps à faire revivre un si mémorable passé, mais nos joies ici-bas sont de courte durée : celle que nous goûtons à nous souvenir et à bénir Dieu ensemble va bientôt finir ; pas tout entière cependant : il en restera un souvenir et une grâce. Nous profiterons de l'exemple de votre vie : "Bonté sans mesure, dévouement sans limite, ardent amour des âmes", tels sont les trois refrains de ce long et suave cantique que vous avez vécu, bonne Mère. Oh ! puisse-t-il, ce cantique de votre vie se prolonger indéfiniment en une mélodieuse symphonie ! Oui, que le ciel vous donne, et c'est là notre vœu, de nombreux et heureux jours pour le bonheur de la chère "prison", que jadis vous édifiiez par vos travaux, et que maintenant vous édifiez de vos vertus. Chacun de vos moments nous vaut une prière ; et puisque la prière d'une mère est si puissante auprès de Dieu, celle d'une fondatrice n'aura-t-elle pas une influence spéciale en faveur des œuvres qui lui doivent l'existence ?

Nous que la sainte obéissance a envoyées dans cette maison bénie, nous essaierons d'être dignes de celle qui l'a fondée ; nous en poursuivrons la mission, nous travaillerons de toute notre âme, jusqu'à ce que nous nous retrouvions un jour dans la maison du Père, pour y continuer l'hymne d'action de grâces commencée sur la terre, et goûter des joies qui ne finiront pas.

Les Religieuses de la communauté

de l'Asile Sainte-Daric.

ADRESSE DE FÉLICITATIONS

*présentée à la très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène,
ancienne supérieure provinciale du Bon-Pasteur,
par sa famille, et lue avec grâce par Mlle Yvonne
C.-Larivière, fille de M. Frédéric C.-Larivière.*

Très honorée Tante,

La Providence qui dispose des événements comme il lui plaît, veut bien aujourd'hui, honorer deux fidèles servantes du Seigneur, le monastère où elles ont le bonheur de vivre, et l'heureuse famille dont elles sont les membres vénérés.

Vous êtes la première à proclamer, très honorée Jubilaire, que, de servir Dieu et la religion durant cinquante années, c'est un honneur et un rare privilège. Et votre vie tout entière a fidèlement traduit votre amour pour la belle vocation à laquelle le bon Maître vous appelait, il y a un demi-siècle.

Vous avez été la Sœur ou la Mère dévouée des religieuses qui ont vécu auprès de vous ou sous votre direction à la fois douce et ferme.

Par votre affabilité et votre condescendance vous avez su faire apprécier l'œuvre admirable du Bon-Pasteur et y intéresser vos parents et vos amis ; vos rapports discrets et bienveillants ont formé, entre la société et votre monastère, des liens à la fois doux et forts, liens précieux de sublime charité.

S'agissait-il de traiter non plus avec des Sœurs et des amis, mais avec de pauvres âmes égarées, alors usant à leur égard



MADemoiselle YVONNE C. LARIVIERE
(aujourd'hui MADAME ARTHUR VILLENEUVE),
arrière-nièce de la vénérée Mère M. de Sainte-Hélène,
qui présenta l'adresse au nom de la famille,
lors du Jubilé d'Or.

de miséricorde ou de justice ou d'un tact admirable, vous les rameniez dans la bonne voie. Toujours vous étiez animée des sentiments du Christ, votre modèle, votre idéal ; et dans les moments pénibles, dans les heures d'angoisse, votre âme généreuse était, sans doute, soutenue par la ferme persuasion que c'est un grand bonheur de continuer l'œuvre divine commencée par Notre-Seigneur dans la Judée et la Samarie.

L'honneur qui vous environne en ce jour, vénérée Tante, rejait sur votre belle communauté. De même que les sages lois et la bonne administration d'un pays contribuent à la formation des citoyens, ainsi les saintes règles, la prudente direction et le bon exemple des religieuses dans un ordre monastique, concourent à la perfection des sujets qui le composent. C'est donc avec raison que vos bien-aimées Sœurs célèbrent avec joie cet anniversaire de votre profession, car dans cette fête jubilaire, toutes peuvent justement réclamer leur part de mérites. Chacune contribue, par le seul fait du devoir accompli, à l'accroissement de la vie morale du corps religieux dont elle est membre, et alors faire l'éloge de l'une, n'est-ce pas honorer toutes les autres ?

J'ai dit aussi que l'honneur de cette fête rayonne sur votre famille. Oui, et d'un éclat si vif et si pur que pour le partager avec vous, très honorée Jubilaire, elle a pénétré presque tout entière dans ce cloître sacré. La première et la meilleure part en revient aux auteurs de vos jours, qui vous ont légué la bonté du cœur et l'énergie morale par lesquelles vous avez opéré tant de bien. De là-haut, votre père et votre mère vous bénissent. Les autres parents du ciel s'inclinent vers ceux de la terre pour leur communiquer quelque chose des sentiments des saints. Avec eux, nous remercions Dieu d'avoir choisi dans nos rangs, pour les consacrer à son service, un prêtre et cinq religieuses.

Votre sœur et deux de vos frères, demeurés dans le monde, méritent des félicitations, pour avoir donné chacun une fille au Bon-Pasteur. J'ai nommé Sœur Marie de Lourdes, Sœur Marie de l'Espérance et Sœur Marie de Saint-Omer, mais le Dieu sage, qui agit toujours avec poids et mesure, n'a pas inspiré seulement des vocations sacerdotales et religieuses dans la famille, de façon qu'elle a été croissant et se multipliant comme le prouve le nombre de vos neveux et de vos nièces ici présents. Ils sont heureux et se réjouissent, ainsi que leurs enfants et leurs petits-enfants, d'assister à cette grande célébration de vos noces d'or.

Tous vos parents, vénérée Tante, depuis votre honorable frère, monsieur le Sénateur, qui, par une heureuse coïncidence, a gagné ses épaulettes pour la circonstance, jusqu'au plus humble enfant de la famille, tous, dis-je, ont l'âme remplie d'une légitime fierté en vous offrant, ainsi qu'à Sœur Sainte-Rosalie, leurs félicitations, leurs hommages et leurs vœux. Tous ont cru rencontrer vos désirs et l'approbation de l'insigne bienfaiteur de cet asile, "le papa de la maison" en vous présentant des objets destinés à rehausser les cérémonies du culte.

Que ces dons pieusement offerts, rappellent à l'Hôte de votre tabernacle, les faveurs que nous sollicitons aujourd'hui, particulièrement celle de vous conserver encore bien des années à l'affection des membres de votre famille, qui tous, vous disent du fond du cœur : *Ad multos annos.*



BÉNÉ MARCELLE CHARBONNEAU,
âgée de 4 ans,
arrière-nièce de la vénérée Mère M. de Sainte-Hélène
et petite-fille de M. le Sénateur LaRivière
qui offrit une gerbe de roses
aux vénérées Jubilaires.

Veuillez accepter ce bouquet, emblème de notre amour, et permettez qu'au nom de vos arrière-neveux et nièces, je joigne ma faible voix à celles des aînés de notre famille, pour vous féliciter d'avoir atteint ce grand jour, et vous offrir nos vœux sincères de bonheur durant les nombreuses années que nous vous souhaitons encore.

Bien chère Grand'Tante,

qui offre une opulente gerbe de 50 roses blanches,

Marcelle Charbonneau, âgée de 4 ans,

gentiment recé par une arrière-petite-nièce,

COMPLIMENT

VIVE JÉSUS ET MARIE.

LETTRE DE LA TRES HONOREE MERE MARIE
DE SAINTE-DOMITILLE,

SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DE L'ORDRE DU BON-PASTEUR.

A la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène

à l'occasion du 50^e anniversaire de sa profession religieuse.

De notre monastère général du Bon-Pasteur,

Angers, 7 novembre 1911.

“Que rendrai-je au Seigneur pour tous les
biens dont il m'a comblé?”

Ma très honorée et bien-aimée Mère,

C'est votre première fille (1) qui vient se joindre à la famille de la province du Canada pour fêter vos noces d'or, fête chère à tous les cœurs qui vous sont si religieusement attachés, et qui conservent les sentiments de la reconnais-

(1) La vénérable Mère Générale est canadienne d'origine, et professe du monastère de Montréal; elle fut une des compagnes de Mère Marie de Sainte-Hélène, lors de la fondation de l'Asile Sainte-Daric; elle fut ensuite missionnaire au Pérou où elle accomplit un bien immense; c'est de là qu'elle fut appelée à Angers pour y occuper les postes les plus importants.



TRÈS HONORÉE MÈRE MARIE DE SAINTE-DOMITILLE LAROSE,
SUPÉRIEURE GÉNÉRALE
DE L'ORDRE DE N.-D. DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR.

sance la plus vive pour tout le dévouement maternel dont ils ont été l'objet.

Mon cœur, n'en doutez pas, ma bien-aimée Mère, sera auprès du vôtre en cette belle et touchante solennité, et nos prières monteront bien ardentes vers le céleste Epoux que, depuis un demi-siècle, vous servez avec tant d'amour, de zèle et de générosité. Nous lui demanderons de récompenser votre long et admirable dévouement par des grâces sans nombre, et de vous faire goûter les délices ineffables que son amour réserve à ses épouses les plus fidèles.

Les chères Mères Assistantes et toutes nos Sœurs de la maison-mère se joignent à moi pour vous offrir leurs cordiales et sincères félicitations en cet anniversaire si précieux, que seul le petit nombre atteint. Puisseons-nous, bien-aimée Mère, célébrer aussi vos noces de diamant ; alors, votre âme se sera enrichie de plus grands mérites encore, qui la feraient briller d'un éclat plus vif pendant toute l'éternité. N'est-ce pas désirable ?

J'ai la consolation, ma bien chère Mère, de vous envoyer la bénédiction du Saint-Père que nous avons obtenue expressément pour vos noces d'or. Je crois que ce sera pour votre cœur la plus douce consolation de cette précieuse journée. Nous l'avons aussi obtenue pour notre chère Sœur Marie de Sainte-Rosalie, dont nous envions le bonheur de vous être associée en cette circonstance.

En vous réitérant nos félicitations, et en vous assurant de nos plus ferventes actions de grâces à Notre-Seigneur pour tous les biens dont il vous a comblée depuis cinquante ans, je prie nos saints Fondateurs de vous bénir d'une manière toute particulière, et de vous cacher dans les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ; c'est là que vous est, toujours unie, celle qui se dit avec bonheur, votre bien attachée.

Sœur Marie de Sainte-Domitille.

CINQUANTE ANS

DE LA VIE D'UNE RELIGIEUSE.

ORATORIO

exécuté le 21 novembre 1911,

par les protégées de l'Asile Sainte-Daric.

PROPOS PRÉPARATOIRES.

Certes, en vous salueant ce soir, la confusion chez nous lutte avec la gratitude à qui l'emportera. Devant un tel auditoire dont s'honoreraient les plus grands artistes, nous, humbles, très humbles enfants, comment oser nous faire entendre? Et pourtant nous nous ferons entendre. Car, à défaut d'une éloquence brillante et impeccable, en tout conforme aux lois de la rhétorique, vous trouverez ici une autre éloquence que peut-être vous applaudirez : l'éloquence des larmes consolées, des douleurs apaisées qui disent : "merci" ; l'éloquence d'âmes hospitalisées et guéries, qui veulent, très haut, crier leur reconnaissance. Et vous ne croyez pas non plus que la musique, tant vocale qu'instrumentale, ait dans ce modeste asile, la présomption de vous charmer par des accords savants et ingénieusement combinés ; non, mais si à ce bruit mélodieusement ciselé, vous préférez les harmonies des doux et pénétrants repentirs, les hymnes triomphales des vertus ressuscitées, les symphonies des reconnaissances ardentes et des admirations émues ; si, dis-je, la musique des âmes vous plaît, oh ! alors, nous sommes à l'aise,

nous saurons vous charmer, car avec nos voix, nos âmes vont parler ; avec nos voix, nos cœurs vont chanter.

I.

L'ANGE DE LA VOCATION.

Récit. — Il y a cinquante-deux ans, une jeune fille modeste et pure priait Dieu de lui faire connaître sa volonté. Sa haute intelligence voyait le néant de tout ce qui n'est pas éternel. Son noble cœur rêvait de se dévouer, de passer sa vie à faire du bien. La voix divine se fit entendre à cette âme privilégiée : "Viens au Bon-Pasteur, disait Jésus ; viens, tu seras fille de la divine Bergère. Viens m'aider à ramener sur le chemin du ciel les âmes qui oublient l'éternité."

La brillante position des parents de la jeune fille lui permettait d'espérer un avenir heureux selon le monde, mais sans une minute d'hésitation, elle répondit à Dieu : "Me voici !"

Duo.

La voix de Jésus.

Ton âme, enfant, et ta pensée
Dédaignent ce qui dure un jour.
Viens, tu seras ma fiancée :
Moi, j'offre un éternel amour.

L'âme.

Avec une grâce infinie
Ta voix retentit dans mon cœur
Et me voici. . . . J'accours, ravie
D'amour, de joie et de bonheur,
T'offrir ma vie, ô mon Sauveur !

La croix de Jésus.

Viens m'aider à sauver les âmes,
Les âmes qui m'ont coûté si cher,
Les sauver des terribles flammes
Des affreux tourments de l'enfer.

L'ÂME.

Où pour toi, mon Jésus, je quitterai mon père,
Tous mes parents chéris, mon avenir si beau.
Le salut des âmes et la souffrance austère,
Voilà ce que je veux ici-bas pour mon lot.
Je te donne ma vie et mon heureux printemps.
Je désire la croix, je veux le sacrifice :
Souffrir pour ton amour, ô Maître, c'est délice :
Oh ! daigne m'appeler, je suis prête à souffrir.
Jésus, mon bien-aimé, pour toi je veux mourir.

II.

L'ANGE DE LA PROFESSION.

Récit. — La voici donc au noviciat. Là, dans ce sanctuaire béni, elle fit croître en son âme les plus admirables vertus ; et quand vint le moment de s'attacher pour toujours au Seigneur, de lui consacrer sa vie par des serments irrévocables, elle était prête, et ce fut dans toute la joie de son âme qu'elle prononça — il y a cinquante ans aujourd'hui — les quatre vœux qui la faisaient "religieuse du Bon-Pasteur !"

CHŒUR.

Je viens m'offrir à toi, ô Majesté divine
Je serai ton épouse, une épouse victime.
 Accepte-moi, Jésus :
Je ne réserve rien, car tu sais me suffire.
Grave un sceau sur mon cœur, celui de ton empire,
 Celui de tes élus.

UNE VOIX.

Je suis à Dieu ! L'offrande est éternelle !
Irrévocable est mon serment d'amour.
Je suis à Dieu ! Ma part est riche et belle.
Je suis à Lui jusqu'à mon dernier jour !
Irrévocable est mon serment d'amour.
Je suis à Dieu ! L'offrande est éternelle !
Je suis à Lui jusqu'à mon dernier jour !

CHŒUR.

Oh ! le Dieu de mon cœur, Jésus, fils de Marie
Est le divin Epoux de mon âme attendrie,
 Son charme et sa douceur !
C'est Lui qui me console aux jours de la souffrance
Et qui me fait goûter déjà par l'espérance
 Le céleste bonheur.

III.

UN GROUPE D'ANGES, ET L'ANGE DE LA FONDATION.

Récit. — 1^{er} ANGE. — La jeune religieuse se prosterna.
On la couvrit d'un drap mortuaire. Quand elle se releva,
quelque chose de divin rayonnait en elle. Comme les vases
sacrés qui servent au saint Sacrifice de l'autel, elle était

consacrée à Jésus-Christ. Bien que vivant encore sur la terre, elle avait renoncé à toutes les choses de la terre ; et dans son cœur désormais, il ne devait plus y avoir que deux amours : l'amour de Dieu et l'amour des âmes !

2^{me} ANGE. — Le premier de ces deux amours, l'amour de Dieu, put amplement se manifester dans l'emploi de sacristine qui la mettait si près de Lui. Puis ce fut son amour des âmes qui trouva largement à se déployer dans le poste de maîtresse des Madeleines. Oh ! qu'elle y mit de bonté ! et avec quelle tendre charité elle enseigna aux humbles solitaires, le chemin qui conduit au mystérieux bonheur de l'union divine, chemin qu'elle connaissait elle-même si bien !

3^{me} ANGE. — Chargée ensuite du noviciat des Mères du Bon-Pasteur, elle communiquait aux futures religieuses les vertus et les saintes dispositions qui animaient son propre cœur ; et s'occupait surtout à faire croître en elles les lis de l'innocence virginale et les roses de la miséricordieuse charité.

L'ANGE DE LA FONDATION.

Mais dans les desseins de Dieu, toutes ces saintes fonctions n'étaient qu'une préparation aux grands desseins qu'il rêvait de réaliser par cette âme privilégiée. En ce temps-là, les pauvres prisonnières étaient bien malheureuses. Gardées par des laïques, il n'y avait auprès d'elles personne pour adoucir leur sort, personne pour les guider vers une vie meilleure, pour les consoler en leur faisant entrevoir les célestes joies éternelles, promises au repentir et à la pénitence tout aussi bien qu'à l'innocence.

Touchées du triste état de ces infortunées que souvent le désespoir consumait, des religieuses s'offrirent à venir essayer d'adoucir leur malheur. Depuis lors, combien d'âmes ont retrouvé sous leur angélique garde, la paix de la con-

science et l'espoir du ciel ! Combien sont mortes en de saintes dispositions et sont en ce moment même au banquet de l'éternelle félicité. Combien d'autres suivent courageusement la voie qui y mène ! . . . Celle qui fut chargée de fonder cette œuvre et de l'affermir fut — personne ici ne l'ignore — la jeune religieuse dont nous parlions tantôt, la vénérée Jubilaire d'aujourd'hui. Elle y donna son cœur, son dévouement, ses souffrances et ses immolations. Oh ! quelle reconnaissance ne lui doivent pas les âmes qui bénéficient maintenant en cet asile, de ses durs labeurs et de ses sacrifices ! . . . Elle n'attend que de Dieu la récompense, mais c'est une joie bien vive pour son noble cœur, quand elle voit une âme se remettre sur le chemin du ciel.

DUO À DEUX CHŒURS.

— Toi dont l'âme est si bienfaisante
Ange ou femme, qui donc es-tu ?

— Je suis de Dieu l'épouse aimante
Je viens chercher le cœur perdu.
Pauvres âmes, oh ! je les aime !
Je voudrais de leur triste sort *
Adoucir le malheur extrême
Et les conduire au céleste port.

— Toi dont l'âme est si bienfaisante
Ange ou femme, qui donc es-tu ?

— Je suis de Dieu, l'épouse aimante
Je viens chercher le cœur perdu.

— Toi qui rayannes d'innocence,
Dans ces cachots, que cherches-tu ?

— Je me penche vers la souffrance,
Je lui souris, le cœur ému.
Dans cette asile où l'âme pleure
Je voudrais mettre un peu du ciel ;
Et dans cette triste demeure,
De doux rayons et du soleil.

— Toi qui rayannes d'innocence,
Dans ces cachots, que cherches-tu ?

— Je me penche vers la souffrance
Je lui souris le cœur ému.

— Et pour prix de tes sacrifices,
Oh ! d's-le-moi, qu'espères-tu ?

— J'espère donner des délices
A l'ange, à Dieu, à tout élu.
Quand sa brebis est retrouvée,
Le doux Pasteur se réjouit.
Si je puis voir l'œuvre achevée
Ah ! je mourrai, le cœur ravi !

— Et pour prix de tes sacrifices,
Oh ! d's-le-moi, qu'espères-tu ?

— J'espère donner des délices
A l'ange, à Dieu, à tout élu.

L'ANGE DES NOCES D'OR ET L'ANGE DE LA PROFESSION.

1^{er} ANGE. — Et maintenant, après vingt-huit ans passés à affermir cette œuvre bénie, après avoir dans la charge de supérieure provinciale, fait rayonner sa bonté et sa vertu sur toutes les maisons du Bon-Pasteur en Canada, maintenant,

dis-je, comme le Voyant d'Israël, elle élève sans cesse ses mains vers le ciel ; et ses prières et ses vertus font descendre mille bénédictions sur cet asile.

CHŒUR.

“Le juste projette en chemin
Une lumière grandissante ;
Plus il avance vers sa fin
Plus son âme est resplendissante”...

2^{me} ANGE. — Les religieuses, qui toutes l'aiment et la vénèrent, ont posé sur son front la couronne d'or, emblème de ses années précieuses et symbole de la couronne de vie qui, un jour, là-haut, sera sa glorieuse récompense.

CHŒUR.

Dieu plein d'amour, ne pose pas encore
La couronne sur son front vénéré.
Point de déclin ! mets des clartés d'aurore
Dans ce grand cœur qui te fut consacré.
Des ans passés ramène la jeunesse ;

Fais de nouveau reflourir le printemps,
Garde lui une heureuse vieillesse :
Au nimbe d'or, oh ! joins les diamants !

1^{er} ANGE. — Oui, que vos prières demandent au ciel la prolongation de cette vertueuse existence ! que vos chants acclament et exaltent la noble religieuse qui a réalisé l'idéal de sa jeunesse, et qui a si magnifiquement accompli le programme juré, il y a cinquante ans, à l'autel du Seigneur :

— “Aimer Dieu et faire du bien !” —

GRAND CHŒUR FINAL.

Joie et bonheur ! Honneur, louange !
Gloire au cœur plein de vaillance
Qui sut au ciel prouver sa foi !
Que Dieu vous garde sur la terre,
Qu'il nous garde votre prière
Noble Epouse du divin Roi !



Nous avons, en effet, la confiance de garder Mère Marie de Sainte-Hélène au milieu de nous l'espace au moins de dix ans. Dieu jugea autrement. Quatre années de prières, de vertu et de souffrance suffirent à parfaire la sanctification de cette grande âme.

Sa profonde humilité nous édifiait de plus en plus. Par tous les moyens en son pouvoir, la vertueuse Mère tendait à l'effacement. Quand il s'agissait de prendre à la communauté, pour les visites, la place d'honneur qui lui était due, c'était toute une histoire pour la lui faire accepter. Dans ses manières d'agir, dans ses paroles, c'était l'humilité sincère qui agissait et parlait. Toute la durée de son séjour à Sainte-Darie, la Mère Marie de Sainte-Hélène s'est toujours tenue en dehors des affaires d'administration, et cela par pure discrétion. Pour savoir son opinion, il fallait la lui demander. Après avoir été, au-delà de 28 ans, supérieure de ce monastère, nous avons trouvé cette abnégation non seulement admirable, mais héroïque ; nous savions si bien combien fortement l'œuvre de Sainte-Darie lui tenait au cœur, puisque c'était sous sa vigilance maternelle que l'institution était née, avait grandi et prospéré. Lorsqu'on lui prêtait un livre ou autre objet, au lieu de nous les remettre quand nous allions la voir, elle nous le rapportait elle-même, si une



RÉVÉRENDE SEUR MARIE DE LOURDES,
(née AMANDA DESJARDINS),
résidant à l'Asile Sainte-Darie,
nièce de la vénérée Mère M. de Sainte-Hélène,
et qui entourra ses dernières années des soins
les plus affectueux.

jeune Sœur ne se présentait pour faire le message. Pour éviter qu'elle se dérangeât, il fallait être bien habile dans l'art de prévenir. A tout propos, elle sollicitait la permission d'assister aux assemblées de communauté et aux chapitres. Bien entendu, cette permission lui était toujours refusée à cause de ses infirmités. Elle s'en dédommageait en se faisant répéter les conseils et avis de notre très honorée Mère Prieure. Et même, elle inscrivait sur son carnet les recommandations affichées et les prières demandées.

C'est que, outre les dévotions dont nous avons parlé, elle avait "la dévotion à l'obéissance", autrement dit "la dévotion au sacrement de l'autorité." A ses yeux les supérieures, quelles qu'elles fussent, étaient les représentantes du bon Dieu; aussi son respect et sa soumission à leur égard n'avaient d'égal que son affection. Quelques lignes seulement de la dernière lettre que lui adressait, de sa propre main, notre très honorée Mère Générale, nous montrent combien la cordiale tendresse qu'elle témoignait à ses supérieures lui était admirablement rendue. — "Ma bien chère Mère, votre bonne lettre du jour de l'an m'a apporté une grande consolation, puisque c'était l'annonce d'une amélioration dans votre chère santé. Dieu veuille que cela continue, bien que votre âme doive avoir soif d'être unie au divin Epoux. En avançant en âge, nous sentons bien davantage que la terre est un exil, et que Celui qui a daigné nous choisir pour habiter sa maison nous appelle à l'éternelle alliance. Néanmoins cela n'empêche que nous souhaitons que Votre Charité nous reste le plus longtemps possible."

Ses rapports épistolaires avec Angers, qu'elle avait eu le privilège de visiter trois fois, furent d'une inviolable fidélité jusqu'à la mort, on pourrait même dire "jusqu'après la mort" puisque, lorsqu'elle décéda le 23 mars, ses souhaits à l'occasion de la fête de notre très honorée Mère Générale,

le 12 mai, étaient déjà préparés. Comme on le voit, sa pieuse et sainte amitié n'était pas en retard ; elle ne le fut jamais.

Oh ! comme le divin Maître est amoureusement habile à façonner l'âme de ses élus !... Ne l'a-t-il pas déclaré lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie : "J'augmente ta sensibilité afin d'accroître tes mérites". La bonne Mère Marie de Sainte-Hélène était douée d'une délicatesse exquise ; des nuances pouvaient la faire jouir ou souffrir. Quant à la souffrance, elle ne la trahissait pas au dehors. Au dedans, elle la savourait comme une grâce. Quelques mots recueillis sur son cahier d'examen, nous le révèlent : "Je veux, avait-elle écrit, recevoir avec reconnaissance, comme des preuves d'amour du bon Dieu, les petits oublis, les manques d'égard." Cette faculté de pénétrante perception lui devenait une aide précieuse dans l'exercice de la charité ; elle devinait ce qui devait faire plaisir et l'exécutait avec une grâce pleine d'aménité. Elle avait le rare talent de se donner, de donner son cœur, de donner sa joie ; on la quittait en se sentant meilleure. Et c'est pourquoi la retraite de la bonne Mère ne fut jamais solitaire. Toujours nos chères Sœurs anciennes y firent leur pèlerinage quotidien surtout aux heures de récréation. Aux jours de fête, les jeunes venaient lui chanter de joyeux refrains. La chère Mère s'en montrait heureuse, félicitait les poètes et chantres d'occasion. Son âme si bonne savait combien la joie facilite le service de Dieu, elle la favorisa toujours. Elle aimait même à "jouer des tours" quelquefois. Ces petites malices, toujours aussi douces que fines, égayaient gentiment sujets et témoins.

De temps à autre, la maladie de cœur, dont la bonne Mère souffrait, devenait plus inquiétante. Elle parvenait pourtant à se remettre assez bien de ces pénibles attaques. Alors nous

étions heureuses de la voir descendre aux récréations de la communauté. Le 17 mars dernier, elle fut atteinte plus sérieusement qu'à l'ordinaire. Le médecin ne trouvait pas le danger imminent. Elle, cependant, disait à la Sœur pharmacienne, d'un ton convaincu : "J'ai le pressentiment que je m'en vais cette fois, et que j'en amène une autre avec moi..." Les deux prédictions, hélas, n'allaient que trop se réaliser. (1)

Le 20 mars, se sentant plus souffrante, elle faisait répondre à un message téléphonique de notre très honorée Mère Provinciale : "Je ne me sens pas mieux, je n'oserais pas demander à Sa Charité de venir ; mais si elle venait, je serais si contente." Dès le même soir, sa nièce, Sœur Marie de l'Espérance, Assistante au pensionnat Saint-Louis de Gonzague, vint au chevet de sa vénérée tante. Le lendemain soir, vers les six heures, il fut jugé prudent de donner les derniers sacrements à la chère malade. En présence de la communauté réunie, elle demanda humblement pardon des fautes de sa vie religieuse, renouvela ses vœux, mangea le Pain du voyageur, reçut les saintes onctions, après quoi le révérend Père aumônier lui appliqua l'indulgence *in articulo mortis*. La nuit qui suivit fut très douloureuse. Le lundi, notre très honorée Mère Provinciale arrivait avec Sœur Marie de Saint-Omer, autre nièce de notre Mère Marie de Sainte-Hélène.

Nonobstant de grandes souffrances, la chère Mère conserva la parfaite lucidité de son esprit. Entourée de l'affection de sa famille religieuse et des soins délicats de ses trois nièces, la fondatrice de notre monastère allait bientôt quitter l'exil pour la patrie ; déjà sur sa bonne figure, la pâleur

(1) Notre chère Sœur Marie de Sainte-Agnès était alors malade ; elle mourut subitement quelque temps après la mort de Mère Marie de Sainte-Hélène.



RÉVÉRENDE SŒUR MARIE DE L'ESPÉRANCE,
née GEORGÉLINE C. LA RIVIÈRE,
ASSISTANTE SUPÉRIEURE DU PENSIONNAT S.-LOUIS DE GONZAGUE,
nièce de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène.

glacée de la mort apparaissait. Sa dernière nuit sur la terre nous révéla, une fois de plus, la perfection de sa vertu. Quand les douleurs brisaient tout son être, elle jetait son cri d'alarme vers le ciel : "Mon Dieu ! Mon Dieu ! je souffre : non pas ma volonté, Seigneur, mais ce que vous voulez. Ma volonté, jamais ! jamais !... Mon Dieu, ayez pitié de ma misère !..." Il n'était pas besoin à celles qui avaient alors le bonheur d'assister la vénérable mourante, de lui suggérer des invocations ; non, suivant les besoins actuels de son âme, elle savait elle-même les choisir et se les approprier. C'est dans le Cœur de Jésus et vers la Croix du Sauveur qu'elle se réfugiait. "Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants !" — "O Jésus, soyez-moi Jésus."

Ce que la bonne Mère appréhendait surtout, c'était le compte à rendre des années en charge. Toujours, durant sa vie, lorsque nous parlions du jugement, cette pensée la faisait frémir : "Encore, si nous n'avions à répondre que de notre âme, mais la responsabilité des supérieures est si grande, si grande !"

Fortes et ardentes, les trois vertus théologales venaient ensuite s'exprimer : "Mon Dieu, je crois, mais augmentez ma foi ; j'espère en vous, mais affermissez mon espérance ; doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus !" Avec instance, elle invoquait aussi ses saintes patronnes : "Sainte Philomène, sainte Hélène, priez pour moi." Et c'est ainsi que de minuit à deux heures du matin, s'écoula, dans la prière et la souffrance, cette première phase de l'agonie. Fidèle jusqu'au bout à sa mission de sauveuse d'âmes, la bonne Mère offrit tout pour les brebis du Bon-Pasteur : "Oui, pour les âmes !" accentuait-elle lentement.

Malgré toute la bonne volonté de ses gardes-malades, il était impossible de la soulager, le moindre mouvement aug-

mentant ses douleurs. Alors, essayant de paraître forte en refoulant ses larmes, une de ses nièces, Sœur Marie de Lourdes lui dit tout bas : "Ma tante, lorsque Notre-Seigneur fut cloué sur la Croix, il n'eut plus de repos, et ne put changer de position. Vous êtes comme lui !" "C'est vrai," répondit la mourante."

Quand le mal paraissait se calmer, on lui parlait du ciel. "Là-haut, vous allez voir tous les chers parents, le bienheureux Père Eudes, notre vénérable Mère Fondatrice..." "Et aussi, ajouta la chère agonisante la Mère Marie de Saint-Gabriel!" (1) ... Alors ce nom béni en évoquant un autre non moins doux à son cœur, sa pensée s'envola rapide vers Angers. Elle demanda qu'on écrivit à notre très honorée Mère Générale au plus tôt afin que Sa Charité n'apprit pas sa mort avant sa maladie. Délicate, la chère Mère devait l'être jusqu'à la tombe, surtout envers celle qu'elle affectionnait si tendrement au double titre de fille et de mère.

Comme nous lui demandions si elle n'avait pas quelques souvenirs à donner, elle répondit : "Une religieuse ne dispose de rien ; vous porterez tout chez notre Mère ; à Sa Charité de distribuer ce qu'elle jugera à propos."

Ses souffrances aiguës n'altéraient pas sa présence d'esprit : toujours prévoyante, elle nous recommandait de placer dans ses mains son chapelet et son crucifix à l'heure de la mort, s'enquérant si nous avions à proximité un cierge et de l'eau bénite. Elle invitait à s'asseoir les sœurs agenouillées ; lorsque le Père aumônier venait prier à son chevet, d'un geste poli elle lui offrait le prie-Dieu.

Vers quatre heures et demie du matin, un frisson la saisit. A cinq heures, on lui demanda si elle pouvait communier.

(1) La Mère Marie de Saint-Gabriel l'avait reçue à son entrée en religion.



RÉVÈRENDE SŒUR MARIE DE SAINT-OMER,
NÉE BLANCHE C.-LARIÈRE,
nièce de la vénéré: Mère Marie de Sainte-Hélène.

“Oui, dit-elle, en viatique.” La sainte Hostie calma ses souffrances, mais la précieuse vie faiblissait de plus en plus. Une grande partie de la communauté était là, priant le Seigneur d’assister la chère agonisante. Sitôt le saint sacrifice terminé, le révérend Père aumônier revint; il récita quelques prières auxquelles les religieuses répondirent avec ferveur. Un peu après huit heures, pendant qu’on psalmodiait au chœur le Saint-Office, l’âme de la bien-aimée Mère Marie de Sainte-Hélène entra dans son éternité. Une expression bien douce de paix et de sérénité se répandit immédiatement sur ses traits, tandis que, suivant son habitude, sa tête s’inclina légèrement à gauche.

La dépouille vénérée se conserva pendant quatre jours sans le moindre signe de corruption. Qu’il faisait bon la contempler, cette bien-aimée Mère! Un arôme exquis s’exhalait de la chambre mortuaire, de ce lit funèbre, parsemé de fleurettes blanches auxquelles se mêlaient de fines verdures et des grappes d’hyacinthe. Des faisceaux de palmes naturelles formaient comme une auréole à la chère défunte, tandis qu’à ses pieds des palmiers encore s’inclinaient avec grâce et semblait rendre hommage à sa victoire.

Au premier rang des condoléances offertes à notre famille religieuse, inscrivons la réconfortante visite de Mgr l’archevêque de Montréal. C’est dans l’intimité que, le jour même du décès, le cœur si paternel de notre premier Pasteur vint nous consoler. “Mes chères filles, je vous offre mes sympathies. La perte que vous éprouvez est grande, je le sais; vous perdez une Mère, car elle a été votre Mère à toutes, même aux plus jeunes. Soyez dignes d’elle. A la mort d’une religieuse, nous devrions faire comme à la fête des saints: nous ne pleurons pas, nous faisons leur panégyrique, nous pensons à tout ce qu’ils ont fait de bien, aux vertus qu’ils ont pratiquées. C’est ce que nous devons faire à

l'égard des amis du bon Dieu, comme l'était la regrettée Mère Marie de Sainte-Hélène. La disparition de cette bonne Mère est un grand deuil : elle remplissait un rôle important dans votre communauté ; toujours calme, judicieux, bonne, sage et pondérée, douce d'un jugement sûr, elle possédait beaucoup de lumières et, par suite, voyait loin."

Les funérailles eurent lieu le 26 mars, vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. La chapelle du monastère, revêtu du deuil le plus profond qu'elle ait jamais porté, avait un cachet de solennité extraordinaire. Le grand Christ de la grille était voilé, ainsi que les statues et les tableaux. Dans le sanctuaire, comme au chœur des Religieuses, la décoration fort simple consistait en petites lumières blanches : cierges ou ampoules électriques. Ce deuil illuminé avait quelque chose de consolant. La messe fut célébrée par monsieur le curé Laramée, de Redford, N.Y. Messieurs les abbés Z. Marie et Z. Therrien remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Bruchési donna l'absoute. Une couronne de vingt-deux prêtres entourait le cercueil.

Par un privilège, à titre de bienfaiteurs, les parents de la vénérée défunte furent admis dans les galeries du chœur des Religieuses. Ils sont venus très nombreux.

La dépouille mortelle ayant été conduite au monastère provincial, un solennel *libera* fut chanté. Religieuses, Madeleine et Pénitentes défilèrent ensuite devant le cercueil découvert, pour contempler une dernière fois celle qu'elles avaient si bien connue et aimée. L'inhumation eut lieu dans le caveau du monastère provincial.

La regrettée Mère Marie de Sainte-Hélène se nommait Adélaïde-Philomène au saint baptême ; elle était âgée de 77 ans, dont 55 de vie religieuse. Si les paroles évangéliques :

“Bienheureux les miséricordieux parce qu’ils obtiendront miséricorde”, nous sont un motif de confiance au regard de celle que nous pleurons, nous n’oublions pas “qu’il sera demandé beaucoup à ceux qui auront reçu beaucoup”; c’est pourquoi nous prions Vos Charités de faire abondante la gerbe des fleurs spirituelles que vous déposerez sur cette tombe bien-aimée, outre les suffrages coutumiers de notre saint Ordre.

En l’union des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, nous vous renouvelons, très honorée Mère Générale et bien chères Sœurs, l’expression de notre inaltérable et respectueux attachement.

Vos très humbles Sœurs et servantes en Notre-Seigneur,

*Les Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur
d’Angers à l’Asile Sainte-Daric, 350, rue Fullum,
(Montréal).*

DIEU SOIT BENI!

*
**

Voici en quels termes un journal montréalais annonçait à ses lecteurs, la mort de l’humble religieuse.

MÈRE SAINTE-HELENE EST DECEDEE

*La fondatrice et ancienne supérieure de l’Asile Sainte-Daric a
terminé son admirable carrière de charité.*

Une pieuse servante du Seigneur est décédée, ce matin, dans la personne de la Mère Sainte-Hélène, Sœur du Bon-Pasteur.

Cette religieuse fonda, en 1870, l'Asile Sainte-Darie, qui sous un vocable moins brillant, s'appelle la prison des femmes.

La défunte, qui meurt à l'âge de 77 ans, fut vingt-huit ans supérieure de Sainte-Darie. Pendant cette longue période d'apostolat, que de malheureuses femmes, la Mère supérieure n'a-t-elle pas essayé de ramener dans la bonne voie, n'a-t-elle pas encouragées?

Que d'impénétrables misères morales n'a-t-elle pas soulagées?

De combien de conversion ne fut-elle pas cause?

Cette vie de renoncement au milieu de toutes celles, que la société rejetait de son sein, est, pour celle qui n'est plus, une véritable auréole d'infinie bienfaisance.

Sœur Sainte-Hélène fut pendant sept ans Provinciale de son Ordre. Depuis 1908, la vénérable religieuse attendait dans le repos et la paix, que le Seigneur veuille bien l'appeler auprès de lui.

Sœur Sainte-Hélène était la sœur de l'honorable Sénateur LaRivière et la tante de M. Fred. C.-LaRivière, ancien président de la Chambre de Commerce, et de M. le curé LaRivière. Les funérailles de la regretté défunte auront lieu vendredi matin à l'Asile Sainte-Darie.



Parmi les nombreux témoignages de sympathie exprimés en cette douloureuse circonstance, nous en choisissons quelques-uns qui nous semblent offrir un intérêt particulier.

DE SA GRANDEUR MGR BRUCHÉSI, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL :

« La perte de la vénérée Mère Sainte-Hélène est un grand deuil. Elle a rempli un rôle important. Toujours calme, judicieuse, bonne, sage et pondérée... Douée d'un jugement

sûr, elle possédait beaucoup de lumières et, par suite, voyait loin."

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE GÉNÉRALE DU BON-PASTEUR :

"Je me suis tu, Seigneur, parce que c'est vous qui l'avez fait ainsi. (Ps.)". Oui, il faut étouffer sa douleur en pensant que c'est un fruit mûr que Notre-Seigneur est venu cueillir en appelant à lui la chère et si vertueuse Mère Marie de Sainte-Hélène. Nous aurions voulu la garder encore longtemps : elle faisait tant de bien autour d'elle. Elle était aussi pour moi un sujet de consolation. J'aimais à recevoir ses chères missives. Mais notre foi nous la fait chercher maintenant au ciel, où certainement elle s'intéresse à tous ceux et à toutes celles qui lui sont restés chers, même au-delà du tombeau.

Quels bons souvenirs je garde de cette chère compatriote qui fut une de nos premières supérieures, et qui me témoigna toujours tant d'affection ! Et comme moi, que d'autres elle a rendues heureuses sous son maternel gouvernement ! La province entière est là pour en rendre témoignage. Aussi je suis persuadée que les regrets sont unanimes, et que chacune s'efforce de lui prouver sa reconnaissance par de nombreux suffrages et surtout par l'imitation de ses vertus.

J'ai été très émue en lisant les détails de sa précieuse mort. Je me suis dit : "C'est ainsi que meurent les saints." Puissions-nous avoir le même bonheur !

Sœur Marie de Sainte-Domitille.

DE M. LE SÉNATEUR LARIVIÈRE :

Le Sénat, Ottawa, Ont., 5 avril 1916.

... Elle n'est donc plus, celle que des nièces aimaient autant, sinon plus qu'une mère, et moi-même plus qu'une sœur,



M. LE SÉNATEUR A.-A. C. LARIVIÈRE,
frère de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène.

car elle était ma conseillère. L'amour que j'avais pour elle, si grand qu'il fut, n'égalait nullement son généreux dévouement pour moi et pour toute ma famille. Mais, ne pleurons pas : elle est assurément au ciel, où elle cueille la récompense de ses vertus.

A. J. C.-LaRivière.

DE R. P. LECOURTOIS, EUDISTE, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE
DE THÉOLOGIE, HALIFAX :

“Cette bonne et sainte religieuse était aimée et vénérée. Elle restera comme un modèle de toutes les vertus que doit avoir une religieuse du Bon-Pasteur : humilité, douceur, charité. Je ne parle pas de ses qualités d'administration, qui lui ont permis de rendre à l'Ordre du Bon-Pasteur, au Canada, des services signalés. Ses œuvres parleront d'elle après sa mort, non seulement devant le bon Dieu qui les a déjà récompensées, mais même devant les hommes qui ne pourront oublier le bien qu'elle a fait.”

*
**

Un peu plus tard, la vénérable Sœur Marie-Louise de Jésus, nièce du très honoré Père Ange LeDoré, supérieur général des Eudistes, écrivait d'Avignon (France), les lignes suivantes : (cette religieuse avait connu Sœur Marie de Saint-Omer LaRivière à Angers, où celle-ci, par un privilège tout spécial, avait eu l'avantage d'aller accomplir son noviciat, 1898-1900) :

“Chère Sœur Marie de Saint-Omer, j'ai appris le départ pour le ciel de Votre bonne tante, Mère Marie de Sainte-Hélène, si connue, si aimée dans la congrégation. Je me rappelle l'avoir vue et entretenue à Angers, et j'estime cela une grande grâce. Quelle douce et sympathique physiono-

nie ! comme on la sentait près du bon Dieu !... Nous sommes vraiment les enfants des saints ; aidons-nous mutuellement, n'est-ce pas, à marcher sur leurs traces. Oui, quelle perte pour vous, pour vos chères maisons, en particulier pour l'Asile Sainte-Darie qu'elle avait fondé !... on voudrait toujours retenir au milieu de nous ces saintes Mères, les colonnes de l'Institut. — Tout en priant pour la bonne Mère Sainte-Hélène, nous sentons qu'elle n'en a plus besoin ; très peu de temps après sa mort, elle a dû être admise à la vision béatifique et placée bien près de nos saints Fondateurs, sur les traces desquels elle a si fidèlement marché."



Un journal montréalais annonçait sa mort comme le terme "d'une admirable carrière de charité" ; un autre quotidien, à l'occasion de ses funérailles, publia la nécrologie suivante :

IMPOSANTES FUNERAILLES

*de la révérende Mère Marie de Sainte-Hélène LaRivière,
ex-supérieure provinciale du Bon-Pasteur.*

UNE VIE BIEN REMPLIE.

Les Religieuses du Bon-Pasteur de l'Asile Sainte-Darie sont plongées dans le deuil le plus profond par la mort de la vénérable religieuse qui fonda cet asile pieux. Cette mort met également l'écharpe funèbre sur une des familles les plus distinguées de notre métropole, la famille de l'honorable sénateur A.-A. C.-LaRivière, dont la défunte était la sœur bien-aimée.

Peu de vies furent aussi bien remplies, peu d'existences furent aussi utiles à la société que celle de cette humble mo-

niale, cachée sous les grilles d'un cloître austère. Elle naquit à Montréal, le 26 mars 1838, d'Abraham Clément-La Rivière et d'Adélaïde Marcell. En cette famille fortement imprégnée d'honneur et de foi, elle reçut la belle éducation qui caractérise la génération de ce temps, laquelle savait allier à merveille aux solides qualités de l'esprit et du cœur, la plus exquise fleur d'urbanité. A 21 ans, Mlle LaRivière frappait à la porte du noviciat du Bon-Pasteur. Devenue professe sous le nom de Sœur Marie de Sainte-Hélène, elle eut à remplir plusieurs emplois importants, entr'autres celui de maîtresse des novices. Lorsque, en 1870, la communauté du Bon-Pasteur résolut d'ouvrir un asile où pourraient se retirer les femmes sortant de prison et se trouvant sans emploi, la révérende Mère Marie de Sainte-Hélène fut chargée de mener à bonne fin cette entreprise difficile et délicate. Avec cinq autres religieuses, elle s'installa dans une humble maison de la rue Fullum, maison qui fut bientôt remplie de pauvres infortunées. Fonder un tel asile, sans ressources autres que celles du travail et de la charité, la faire prospérer, l'agrandir, c'était une mission ardue qui nécessitait de rares talents et de grandes vertus. La révérende Mère Marie de Sainte-Hélène fut à la hauteur de la tâche. Elle eut à souffrir d'incroyables privations, elle dut travailler le jour et la nuit, elle et ses compagnes, mais elle fonda solidement l'œuvre, bâtit un vaste édifice, y reçut plus de dix mille pauvres femmes et filles qu'elle hébergeait, soignait et plaçait avec le dévouement de la meilleure des mères pour des enfants tendrement aimés. Le gouvernement provincial, émerveillé des transformations que subissaient les ex-prisonnières entre les mains de cette sainte femme, lui confia le soin de la prison des femmes, afin que les pauvres prisonnières bénéficiassent d'un tel dévouement.

Il y avait 28 ans que la Mère Marie de Sainte-Hélène diri-



MONSIEUR FRÉDÉRIC C. LARIVIÈRE,
neveu de la vénérée Mère Marie de Saints-Hélène.

geait l'Asile Sainte-Darie, lorsqu'elle fut appelée à prendre, en qualité de supérieure provinciale, la direction de tous les monastères du Bon-Pasteur au Canada. Pendant sept ans, elle déploya sur ce nouveau champ d'action ses belles qualités administratives, puis, sa santé usée par tant de labeurs nécessita un repos, tandis que d'autre part, son âme aspirait à se recueillir pour se préparer aux années éternelles. Elle alla finir ses jours dans le prospère établissement qu'elle avait fondé, lui méritant par des prières ininterrompues une prospérité toujours croissante. C'est là que la récompense éternelle vint la chercher, après quelques jours de maladie, au matin du 23. Elle aurait aujourd'hui même, 26, atteint sa 77^{ème} année. "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, parce que, dès maintenant, dit l'Esprit-Saint, ils se reposent de leurs travaux."

La vénérée défunte laisse pour pleurer sa mémoire les quatre cents religieuses du Bon-Pasteur qui l'aimaient comme une mère, et au nombre desquels se trouvent trois de ses nièces.

Les membres de sa famille qui lui survivent dans le siècle sont : l'honorable sénateur LaRivière, son frère ; madame Roch Desjardins, sa sœur ; MM. Fred. C.-LaRivière, ancien président de la chambre de Commerce ; Aristide, Omer, Philippe, Rodrigue, Alexandre, Adrien, C.-LaRivière ; Avila, Frédéric, Rodrigue Desjardins, ses neveux ; et madame A. Lacaille, madame E. Charbonneau, Mlle Alexandrine LaRivière, ses nièces.

Mgr l'archevêque de Montréal, dès qu'il apprit le décès de la révérende mère M. de Sainte-Hélène, daigna se rendre à l'asile Sainte-Darie porter ses consolations aux religieuses. Sa Grandeur Elle-même donna l'absoute, hier matin ; le service fut chanté par M. l'abbé E.-C. Laramée, curé de Red-

ford, N.Y., ayant pour diacre et sous-diacre, MM. les abbés Thérien et Marie.

Parmi les membres du clergé présents aux funérailles : MM. Dubuc, curé de S.-Jean-Baptiste ; de Lamirande, P. Jodoin, O.M.I. ; J.-M. Roux, curé de Saint-Eusèbe ; L.-A. Labelle, vicaire à Saint-Eusèbe ; P. Gauthier, eudiste ; M. Brady, curé de St-Mary ; M. Coaillier, W. Charpentier, de Saint-Louis-de-France ; R. LaRivière, c.s.v. ; les RR. PP. Creshmine, Le Doré, Le Barzic, Haquin, eudistes, etc.

Nos plus sincères sympathies à l'honorable famille LaRivière cruellement affligée l'an dernier encore, par la mort prématurée du vertueux et brillant curé d'Augusta, Maine, M. l'abbé Alphonse LaRivière, fils de M. le Sénateur.

En effet, un an s'était à peine écoulé depuis le départ pour le ciel de M. l'abbé Alphonse C.-LaRivière, curé d'Augusta, capitale du Maine. Rappelons ici sa mémoire vénérée, car elle demeure une des plus pures gloires de notre famille. "Dieu lui avait donné un esprit de force, d'amour et de sagesse". "Il méditait la loi de Dieu, il croyait ce qu'il méditait, il enseignait ce qu'il croyait, il pratiquait ce qu'il enseignait."

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. l'abbé Alphonse C.-LaRivière était le fils aîné de l'hon. sénateur A.-A. C.-LaRivière. Né à Montréal, le 26 décembre 1867, il suivit sa famille au Manitoba en 1872. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Boniface, et il les termina à l'âge de 18 ans, sous la direction des RR. PP. Jésuites, avec le degré de bachelier-ès-Arts de l'Université de Manitoba. Deux ans plus tard, il obtint le degré de Maître-ès-Arts de la même Université. En 1883, il reçut la médaille du gouverneur-général du Canada, et en 1884, une bourse de \$100.00 et une médaille de l'Université. Il eut le même succès en 1885 et 1886. En cette dernière année il entra au grand séminaire des Sulpiciens, à Montréal, pour poursuivre pendant trois ans son cours de Théologie, qu'il termina avec le degré de licencié en Théologie. Le 26 juillet 1890, après une dispense de limite d'âge, S. G. Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, éleva le jeune lévite à la prêtrise. Après son ordination, M. l'abbé LaRivière fut nommé vicaire de M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre-Jolys. Il fut en même temps chargé de la mission de Saint-Malo, dont il devint premier curé moins de deux ans après, lors de l'érection de cette nouvelle paroisse. En 1895, appelé par Mgr Healy, évêque de Portland, et avec l'agrément de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, il passa au nouveau diocèse, où il fut successivement vicaire à Westbrooke (1895-97), curé de North Whitefield et Damariscota (1897-99), de Presqu'Isle (1899-1907) et d'Augusta, capitale du Maine, où il succéda à Mgr Hamel en 1907, et où il est décédé le 26 mars 1914, après plus de 23 ans de sacerdoce.



Ceph. C. La Rivière

Neveu de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène.

Né à Montréal (Canada), le 26 décembre 1867; ordonné prêtre en la cathédrale de Saint-Boniface (Manitoba), le 20 juillet 1890, et décédé le 26 mars 1914, à Augusta (Maine, Etats-Unis), où il était curé.

ADIEUX.

(Extrait des *Cloches de Saint-Boniface*, organe de l'archevêque et de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface.)

Nous ne pouvons pas ne pas enchâsser ici, comme dans un érin, les lignes suivantes tracées par M. l'abbé LaRivière, trois semaines avant sa mort, après que les médecins eurent déclaré que la science avait épuisé ses ressources, et lues par M. l'abbé Eugène Gauthier, curé d'Auburn et ami fidèle du défunt, au cours de l'oraison funèbre prononcée par ce dernier à Augusta, puis en la cathédrale de Saint-Boniface, au jour des funérailles :

ADIEU, église bénie où j'ai prié pour me sanctifier et pour sanctifier ceux qui m'étaient confiés.

ADIEU, saint autel où j'ai offert le sacrifice d'amour et de miséricorde pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

ADIEU, chaire sacrée où j'ai prêché la parole de vérité, où j'ai enseigné l'amour de Dieu et l'obéissance à ses commandements.

ADIEU, tribunal de la réconciliation où j'ai pardonné tant de fois au nom du Dieu de toute miséricorde.

ADIEU, table sainte où j'ai nourri du pain des anges les âmes fidèles et vertueuses.

ADIEU, amis, dévoués paroissiens, jusqu'au jour de la résurrection générale.

Un des amis du cher défunt fit alors connaître au public sa carrière trop courte, mais déjà si bien remplie ; voici l'article qu'il fit paraître :

MORT D'UN PRETRE BIEN CONNU.

M. l'abbé Alphonse C.-LaRivière, curé de la paroisse de Saint-Augustin, diocèse de Portland, succombe dans la pleine vigueur de l'âge.

M. l'abbé Alphonse C.-LaRivière, curé de Saint-Augustin de la ville d'Augusta, Maine, vient d'être emporté par une cruelle maladie, alors qu'il était dans la pleine vigueur de l'âge et que dans le diocèse, on comptait sur sa science, sur ses travaux, sur son esprit d'initiative pour les œuvres de l'Eglise dans tout le Maine.

Le défunt était le fils du sénateur LaRivière, du Manitoba. Né à Montréal, en 1867, il avait suivi ses parents au Manitoba. Il avait fait ses études à Saint-Boniface, chez les Jésuites, et ses succès avaient été particulièrement brillants. Il avait décroché tous les prix du collège, y compris la médaille du gouverneur-général. Après sa théologie, au grand séminaire de Montréal, et après avoir obtenu une licence d'âge, il avait été ordonné prêtre en 1890.

Après son ordination, M. l'abbé LaRivière fut nommé vicaire de M. l'abbé Jolys, paroisse de Saint-Pierre-Jolys. Il fut en même temps chargé de la mission de Saint-Malo, dont il devint curé moins de deux ans après, lors de l'érection de cette nouvelle paroisse. En 1895, appelé par Mgr Healy, évêque de Portland, il passa dans ce dernier diocèse pour se consacrer à la desserte des paroisses de langue française de ce diocèse. Il fut d'abord vicaire du curé Decelles, à Westbrooke. Deux ans plus tard, il était nommé curé de North Whitefield et de Damariscota, deux des plus anciennes paroisses du diocèse.

Deux ans après, il passa à la cure de Presqu'Isle, dans

le nord de l'État, où il exerça le ministère pendant huit ans, au cours desquels il construisit une belle église. En 1907, M. l'abbé LaRivière fut appelé à remplacer M. le curé Hamel, à la cure de la paroisse Saint-Augustin, de la ville d'Augusta, capitale de l'État du Maine. C'est en son presbytère de la rue Washington qu'il vient de s'éteindre, au grand regret de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Partout où il a passé, l'abbé LaRivière a été populaire et estimé, non seulement par ses paroissiens, mais par le public en général, même parmi les protestants.

Au moment de sa mort, l'honorable sénateur LaRivière était à son chevet, avec madame J.-E. Charbonneau, de Montréal, et la petite Marcelle, fille de cette dernière.

M. l'abbé LaRivière laisse à pleurer sa mort, en outre de son père, son frère, M. Alexandre C.-LaRivière, de Saint-Boniface, Manitoba; son second frère, M. Adrien C.-LaRivière, maire de la ville de Grouard, Alberta; sa sœur, (née Georgéline), révérende Mère Marie de l'Espérance, assistante-supérieure de l'académie Saint-Louis-de-Gonzague, rue Sherbrooke, à Montréal, et une seconde sœur (née Bernadette), épouse de M. J.-Edouard Charbonneau, de la maison LaRivière incorporée, de cette ville, en outre d'un grand nombre de cousins et autres parents de Montréal.

Le service funèbre aura lieu le 28, à Augusta, puis à l'arrivée du train de Portland, ses restes seront transportés en la chapelle du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke, où il sera chanté un second service, lundi, 30 du courant, à 9.30 heures a.m.

Le même soir, le cercueil sera transporté à la gare Windsor, en route pour Saint-Boniface, pour y être inhumé aux côtés de sa mère Marie-Malvina Bourdeau, décédée en 1885.

Un troisième service sera chanté en la cathédrale de Saint-Boniface, à l'autel même où il reçut son ordination dans la vieille cathédrale, il y aura bientôt vingt-quatre ans.

Le 20 juillet dernier, à ce même autel de la cathédrale de Saint-Boniface, M. l'abbé LaRivière chantait la grand-messe à l'occasion du 23ième anniversaire, et tous ceux présents espéraient le voir revenir en 1915 pour célébrer ses nocés d'argent, mais la Providence en a décidé autrement.

Tous les parents et amis de la famille sont invités au service funèbre qui sera chanté lundi prochain, à 9.30 heures du matin, en la chapelle du Bon-Pasteur, rue Sherbrooke.



LETTRE DE LA SUPÉRIEURE DU COUVENT D'ANGUSTA :

J. M. J. A.

Présentation de Marie, Augusta, 9 avril 1914.

“...Après de longues semaines de pénibles anxiétés, de douloureuses inquiétudes et de réalités plus terribles encore, notre pasteur, le bon, le regretté monsieur LaRivière nous a été ravi... Le ciel a voulu couronner les mérites de cette lumière du diocèse de Portland, de ce soutien de l'église d'Augusta, et aussi, je puis le dire avec vérité, de cet ami de la Présentation...”

Nous prions et sollicitons des prières; et si nos suffrages sont superflus pour cette grande et sainte âme, ils profiteront à d'autres de son choix.

“Aimons nos croix; de quelque bois qu'elles sont faites, elles nous sont toujours présentées par un Dieu bon, qui ne nous afflige que pour nous donner une plus large part des mérites de sa douloureuse Passion et par suite de sa glorieuse Résurrection...”

*Sœur Marie Saint-Romuuld,
supérieure.*



Mère Marie de Sainte-Hélène

son affection pour sa famille

L'âme de cette fervente religieuse, en se livrant toute entière à sa sainte vocation, n'en gardait pas moins un tendre attachement à sa famille, tant il est vrai que "mieux une âme sert le bon Dieu, plus ses tendresses deviennent profondes et dévouées." C'est cet aimable trait de sa douce physionomie que nous voulons souligner ici. Tous ses parents, riches ou pauvres, heureux et malheureux, trouvaient toujours près d'elle un affectueux accueil, des conseils d'une rare sagesse, des encouragements précieux, le tout assaisonné d'une fine pointe d'esprit et parfois de souriante malice. Car elle était toujours de bonne humeur, et même de joyeuse humeur, malgré des souffrances continuelles, des soucis incessants et une grande multiplicité d'affaires.

*
**

Les quelques lignes suivantes, extraites d'une lettre qu'elle écrivait à son père, le 5 décembre 1869, donnent la note des sentiments qui l'animaient à l'égard de l'auteur de ses jours :

"C'est toujours avec un sentiment de bonheur que je viens vous renouveler l'expression annuelle des vœux que je forme pour vous, non seulement aujourd'hui, mais tous les jours, dont chaque instant est marqué par le souvenir de vos bontés, auxquelles se rattachent mes intérêts les plus chers. . . Oh ! si, bien souvent, les circonstances me les rappellent, ce n'est que pour me les faire apprécier davantage, et resserrer les liens indissolubles qui m'unissent si tendre-

ment à vous... Oui, père chéri, vous êtes et serez à jamais l'objet de mon plus sincère dévouement, dévouement qui embrasse jusqu'au moindre de vos désirs. Je ne puis, il est vrai, vous rendre ces petits secours si doux à l'amour filial, mais j'en appelle à la générosité de Jésus, qui y suppléera et fera beaucoup plus que ce que je pourrais faire moi-même. Que mes vœux donc, ainsi qu'une prière éloquente, montent jusqu'au trône de l'Être suprême, et fassent descendre sur vous, comme une rosée bienfaisante, des grâces de prédilection.

“Et vous, frères et sœurs tendrement aimés, vous laisserai-je en arrière? Oh! non. Je souhaite ardemment que vos affaires prospèrent, que vous receviez toutes les grâces qui vous sont nécessaires, tant spirituelles que temporelles; puissions-nous, tous ensemble faire le bonheur de notre bon père.”

Le 28 décembre 1873, elle écrivait à madame LaRivière, (1) épouse de M. Alphonse C.-LaRivière, qui demeurait au Manitoba, et le seul membre de la famille qui s'éloigna de Montréal :

Chère Belle-Sœur,

L'aimable circonstance de la nouvelle année, me procure la douce satisfaction de venir quelques instants auprès de vous, pour vous témoigner l'affection que je vous conserve toujours, et vous offrir les vœux ardents que je forme pour votre bonheur et celui de votre chère petite famille.

Vous baiserez vos chers petits enfants pour moi. Si vous vouliez m'envoyer leurs photographies, vous me feriez un grand plaisir.”

(1) Par une heureuse coïncidence, Madame Alphonse C.-LaRivière, mère de R. Sœur Marie de l'Espérance, a été compagne d'études de la Très Honorée Supérieure Générale, Mère Marie de Sainte-Domitille, chez les Dames de la Congrégation, à l'Académie Visitation.

Après trois pages affectueuses, elle ajouta en post-scriptum, cette joyeuse réflexion : "Excusez cette lettre ; j'ai pour bureau une petite table qui est comme un *château-brulant*. J'écris le soir, sans y voir trop ; j'ai mis mon papier la tête en bas ; ce sera peut-être la mode en 1874?"

*
**

Elle était depuis quatre ans supérieure de l'Asile Sainte-Darie, lorsque, en 1874, elle accompagna sa supérieure provinciale en Europe, pour prendre part aux chapitres généraux de son ordre ; elles furent les premières supérieures canadiennes, que l'on vit à Angers, où est leur maison-mère. Leur visite y fut tout un événement, car à cette époque, on n'avait qu'une idée bien bornée sur le Canada, qui passait pour un pays sauvage, habité presque exclusivement par des Peaux-Rouges. La douce et blonde figure, ainsi que les yeux bleus de Mère Marie de Sainte-Hélène n'avaient rien de barbare ; cependant, on fut presque surpris de l'entendre parler français. Il était amusant d'écouter plus tard la bonne Mère raconter à ce propos de piquantes anecdotes, et combien de fois, pendant le voyage, elles avaient étonné les gens, seulement en leur disant qu'elles étaient canadiennes. D'Angers, elle écrivit peu ses impressions, car elle était malade des suites de la traversée ; dans une lettre à son "cher frère Alphonse" (honorables sénateur A.-A. C.-LaRivière), elle se plaint aimablement de la méchanceté de la mer, de son peu de délicatesse, et elle exprime son désir de se retrouver bientôt dans sa chère petite "cathédrale" de la rue Fullum.

A peine y est-elle revenue qu'elle renoue la correspondance fraternelle. En quatre phrases, elle dessine un vivant portrait de la supérieure générale réélue, la Mère Marie de Saint-Pierre, l'ex-comtesse de Coudenhove, au cœur noble,

à l'esprit administratif, si gracieuse pour toutes ses filles. Puis, c'est une description des monuments visités dans Paris; elle note, qu'à leur passage à Notre-Dame-des-Victoires, une heure après-midi, des messes se disaient encore. C'est ensuite la traversée, très belle: le capitaine, quoique protestant, disait que les religieuses lui portaient bonheur; il aurait voulu les retenir toujours à son bord, pour avoir constamment du beau temps. Pour tout incident, la rencontre de montagnes de glaces qui rafraichissaient considérablement la température de juin. Elles arrivèrent à Montréal, le 24 juin; la ville s'était pavoisée pour la grande fête nationale. Les voyageuses s'en amusent beaucoup et feignent de croire que c'est en leur honneur: "cher Alphonse, écrit-elle, si tu avais vu comme l'on avait bien décoré la ville pour notre arrivée: les pavillons, les arcs de triomphe, rien n'y manquait. Quand nous sommes arrivées à la place d'Armes, il y avait foule; vois-tu, c'était du rare pour les gens de voir les religieuses du Bon-Pasteur... précéder la procession Saint-Jean-Baptiste! — car il faut bien le dire que c'était le 24 juin —".

L'année suivante, à ce cher frère, qui demeurait au Manitoba, elle annonce la mort de leur père bien-aimé, "après une courte maladie de sept jours, dont trois de continuelles souffrances; après avoir terminé son jubilé et reçu, avec sa dévotion accoutumée, les derniers sacrements, ainsi que toutes les indulgences que l'Eglise procure aux mourants". Et elle ajoute ce mot d'une délicatesse exquise: "Je renonce à te décrire les émotions de nos pauvres cœurs; le tien les comprendra facilement lorsqu'il lui faudra éprouver les mêmes déchirements qu'ont endurés les nôtres..."

En 1879, sachant que son bien-aimé Alphonse se présentait aux suffrages des électeurs, sa plume lui transmet quelques saints conseils qui honorent autant celui qui les recevait

que celle qui les donnait — car ce n'est qu'aux cœurs nobles que l'on peut, en toute confiance, adresser un tel langage : "Je te suppose tout occupé d'élections de ce temps-ci ; fais attention ; sois toujours franc et honnête. Il n'est pas suffisant d'avoir le titre d'honorable ; il faut savoir le porter. Ce n'est pas que je veuille dire que tu sois de ceux qui abusent de leur nom d'honorable. Oh ! non, mon cher frère ; mais il n'est pas inutile de se rappeler quelquefois la parole sainte : "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme." Puis, elle annonce quelques nouvelles, témoignant ainsi l'intérêt qu'elle conserve à toute la famille : "J'ai vu Hermina (madame Desjardins) jeudi ; il y avait un an que je ne l'avais vue ; je crains bien d'être aussi longtemps sans la revoir ; on me dit que sa promenade l'a beaucoup fatiguée ; elle boite tant, la pauvre enfant ! As-tu appris la mort de la femme de mon oncle Augustin ? La famille disparaît petit à petit ; notre tour viendra, peut-être bientôt ; pensons-y . . . J'ai eu la visite de Mgr Taché, le 13 août. Il m'a parlé de toi d'une manière bien favorable. Cher gros, je te remercie beaucoup de tous les détails que tu m'as donnés sur ta petite famille ; il me semblait les voir tous autour de moi, ces chers enfants ; baise-les bien fort pour moi."

Un terrible deuil s'abat sur le foyer fraternel : deux enfants venaient d'être enlevés par la mort, quand un troisième se noya. "J'écris ces pages avec mes larmes," déclare la tendre sœur. Et les plus affectueuses comme les plus célestes consolations se succèdent ; puis elle termine : "Quant au cher enfant, il aura vu le ciel, je l'espère. Son jeune âge, son innocence, tout ne porte-t-il pas à le croire ? Englouti au fond des eaux, son âme aura du moins touché le rivage où resplendit l'immortalité, où rien n'est éphémère ; où l'on ignore la peine, les douleurs, le péché, ces tristes maux qui accablent tant en ce monde. Souvenons-nous du ciel où se fera l'éternelle réunion. En attendant, je vous laisse dans



MADAME ROCH DESJARDINS,
NÉE HERMINA C. LARIVIÈRE,
sœur de la vénérable Mère Marie de Sainte-Hélène.

le Cœur Sacré de Jésus, source de toute consolation ici-bas.”

Sept mois plus tard, un autre deuil la fait accourir : “Est-il, donc vrai, cher frère, que ta chère épouse vient de payer son tribut à la mort? Oh! je sens mon cœur se briser à cette pensée... Pauvre frère! je cherche des expressions pour te consoler, et je ne trouve dans mon âme affligée que des regrets, et dans mon cœur, que des larmes... Bon Maître, épargnez notre faiblesse, et pansez les blessures de nos cœurs!!!!... Il me semble te voir abîmé dans une immense douleur; frère chéri, pleurons, c'est juste, mais que ces larmes ne nous empêchent pas de regarder vers le ciel... Qu'est-ce que cette triste vie comparée à l'éternité? Une ombre à côté de la réalité. En conséquence, tâchons de nous encourager dans l'espérance que nous retrouverons là-haut ceux que la mort nous ravit. Tes chers petits enfants! oh! c'est pour eux que cette mort est déchirante... Sans doute, il leur reste un père bien tendre, mais ils ne verront plus celle qu'ils appelaient du doux nom de mère. Ils la chercheront vainement sur ce long et douloureux chemin de la vie; jamais sa voix aimée ne leur parlera, sinon du haut du ciel par de saintes inspirations.

Je te prie, mon cher frère, de ne pas te laisser trop aller à l'excès de ta douleur, car elle pourrait te tuer, et il y aurait sur la terre, sept pauvres orphelins de plus. Dominant ta tristesse, reprends généreusement ton train de vie ordinaire, pour le bonheur de ces enfants chéris que le bon Dieu t'a donnés.”



En 1886, elle est de nouveau appelée à la maison-mère pour les élections de la supérieure générale.

Moins maltraitée par l'océan, que lors de son premier voyage, elle écrit plus longuement : “Avant de quitter Montréal, j'ai eu le bonheur d'aller prier dans notre chère petite cha-

pelle de Bon-Secours ; je me suis sentie émue en entrant dans ce cher sanctuaire où j'avais prié tant de fois dans ma jeunesse. Nous allâmes aussi prier sur le tombeau de notre saint évêque Bourget.

Nous avons eu une belle traversée, néanmoins j'ai été malade presque tout le temps. Nous ne sommes restées qu'une journée à Paris, mais elle a été bien employée : nous avons visité plusieurs sanctuaires, entr'autres l'église Saint-Etienne, où on conserve le corps de sainte Geneviève, la patronne de Paris ; la sainte Chapelle, Notre-Dame et aussi Notre-Dame-des-Victoires. Dans toutes ces églises, j'ai prié pour toi, bien cher frère, et pour toute la famille.

Ici, à Angers, nous avons un très bel établissement ; les bâtisses sont vieilles et un peu anciennes, mais c'est si grand et les jardins sont si beaux ; on y voit partout de beaux petits oratoires ; il nous faut penser à Dieu, quand même nous le voudrions pas ! Oui, ils sont immenses, ces délicieux jardins !... on semble n'en pouvoir voir la fin ; nous sommes allées nous promener à notre "Maison de Nazareth" ; c'est à un quart d'heure de marche, et toujours par les jardins ; nous vîmes le "Champ des Martyrs", où l'on nous montra les ossements de personnes tuées pendant la révolution de 93 ; il s'y opère beaucoup de miracles ; j'y ai prié à ton intention et pour toute la famille aussi.

Nous quitterons notre chère maison-mère le 6 juillet ; nous passerons trois jours à Paris, deux jours à Londres, et probablement un ou deux à Liverpool. Je regrette beaucoup que tu n'aies pas réalisé ton projet de venir en France. Comme nous aurions eu du bonheur à faire la traversée ensemble.

J'ai reçu ta lettre du 7 juin, jour anniversaire de la mort de ta regrettée épouse ; je me suis unie de cœur à toi, bon frère, dans de ferventes prières pour le repos de celle que nous pleurons à si juste titre. Le bon Dieu qui t'éprouve,

t'envoie aussi des consolations dans tes enfants qui feront ton bonheur : J'ai été si heureuse d'apprendre que ton Alphonse avait eu du succès dans ses examens, et qu'il ira faire une retraite chez les Jésuites. Oh ! cela me fait gros de plaisir !... Qu'il me tarde de revoir tout ce cher petit monde !" Et elle ajoute un mot pour le futur prêtre qui devait la précéder d'un an dans la tombe : "Bien cher neveu, je te remercie beaucoup de ta bonne lettre ; si tu savais comme ta tante éprouve du bonheur quand elle reçoit d'aussi bonnes nouvelles : vous serez tous à Montréal lors de mon retour, voilà qui couronnera bien le voyage ; et mon cher Alphonse va faire une retraite chez les Jésuites, voilà de quoi faire palpiter de joie le cœur d'une vieille tante religieuse. Oui, cher enfant, aime toujours bien le bon Dieu et Marie, notre bonne Mère, avec cela, tu ne peux manquer de réussir et d'être heureux."



Elle, qui avait expérimenté combien il est doux de vivre au service spécial du divin Maître, demandait souvent au bon Dieu de se choisir des privilégiés parmi ses neveux et nièces. Sa prière fut entendue : elle vit un des fils de son cher Alphonse (M. l'abbé Alphonse LaRivière), renoncer à toutes les joies du siècle pour aider le divin Sauveur à conduire les âmes au ciel ; de voir aussi trois de ses nièces venir la rejoindre dans le cloître et revêtir la blanche robe des religieuses du Bon-Pasteur : Amanda, fille d'Hermina (madame Desjardins), entra au noviciat, le 8 septembre 1893, et reçut le nom de Sœur Marie de Lourdes. Elle est actuellement sous-directrice des Pénitentes à la Maison Sainte-Hélène ; elle a un don tout spécial, dit-on, pour rendre heureuses ces pauvres personnes, leur adoucir le sentier parfois austère des vertus chrétiennes. Le jour où elle prononça ses vœux, c'est-à-dire, le 18 décembre 1895, sa cousine ger-

maine, Marie-Georgeline, fille de M. le sénateur LaRivière, recevait le voile immaculé des novices, et prenait le nom de Sœur Marie de l'Espérance. Elle est aujourd'hui assistante-supérieure au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague. A la cérémonie de sa profession religieuse, le 21 décembre 1897, une autre cousine, Marie-Blanche-Alphonsine, fille d'Adolphe LaRivière, échangeait les livrées du monde pour celles de la vie religieuse. Elle porte le nom de Sœur Marie de Saint-Omer. Elle est actuellement première portière au monastère provincial de l'Ordre à Montréal, et chargée de l'enseignement catéchistique à la St. Patrick's Class, ainsi que de préparer à l'abjuration les protestantes qui désirent entrer dans la sainte Eglise.

Avec un soin tout maternel et pieux, la bonne tante veilla sur les débuts de ses chères nièces !. . Elle les voulait saintes, et suavement mais fortement les orientait vers les plus nobles sommets.

"Aimons Jésus et Marie de plus en plus ; voilà, leur écrivait-elle, ce qui doit être notre seule ambition, et c'est ce que souhaite pour vous votre vieille tante." Une autre fois : "Travaillons tous les jours à atteindre une plus grande perfection, afin d'aller un jour chanter les louanges de Jésus au ciel." Et encore : "Je demande à Jésus pour vous, les caresses de son amour et une bonne dose de sainteté."

Celles qui étaient l'objet d'une si angélique tendresse y répondirent par les sentiments de la plus affectueuse vénération. L'une d'elles, Sœur Marie de Lourdes, eut la consolation d'entourer des soins les plus délicats et les plus attentifs, les dernières années de vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène ; son dévouement, tendre autant que généreux, ne se démentit pas un seul instant. Les deux autres nièces n'avaient pas le bonheur d'habiter sous le même toit, mais on leur permettait de temps à autre de passer quelques jours au-



MESSIEURS ALPHONSE, ADOLPHE ET NOËL LARIVIÈRE,
frères de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène.
Reproduction d'une photographie qui date de plus de 30 ans.

près de leur bien-aimée tante, et à son dernier instant, toutes trois étaient là pour recueillir précieusement le dernier soupir de cette belle âme.

Quant à cousine Sœur Marie de Sainte-Rosalie (elle demeure au monastère de la rue Sherbrooke), son grand âge ne lui permit pas de se rendre à l'Asile Sainte-Darie. Elle n'en ressentit que plus profondément la douleur d'une telle perte. Depuis, elle aspire au bonheur d'aller retrouver dans l'éternité celle à laquelle elle fut si longtemps et si tendrement unie ici-bas dans la pieuse intimité de la vie religieuse.

Toute la famille sut gré à Sœur Marie de Lourdes de s'être ainsi prodiguée pour adoucir les suprêmes souffrances d'une mourante si chère, et nous avons tenu à le consigner dans ces pages. Voici d'ailleurs une lettre éloquentes par elle-même ; elle est de la révérende Sœur Marie de l'Espérance, et adressée à révérende Sœur Marie de Lourdes : "Ma chère cousine, je n'ai pas eu le courage de vous écrire depuis notre grande épreuve... Mais *sursum corda!*... Là-haut notre Mère nous regarde et nous invite à marcher sur ses traces. Je sais combien vous êtes courageuse, et je ne suis pas étonnée : quand on se sacrifie habituellement, comme vous l'avez toujours fait, on est aisément héroïque. Déployons toutes nos énergies pour remplir notre vie de bonté, de piété et de zèle, comme la sienne l'a été. *Le ciel en sera le prix*, et nous retrouverons alors tous ceux que nous pleurons."

Sœur Marie de Saint-Omer avait, de son côté, exhalé sa douleur dans le cœur de la très honorée Mère Marie de Sainte-Domitille, supérieure générale de l'Ordre, qui avait eu pour elle de bien maternelles attentions pendant son séjour à Angers ; elle en reçut cette lettre, vrai joyau précieux : "J'ai lu avec émotion, ma bien chère Marie de Saint-Omer, ce que vous m'écriviez au sujet de votre chère tante, qui a

laissé un si grand vide dans votre cœur et dans celui de toutes celles qui l'aimaient et la vénéraient.

Comme vous en êtes bien persuadée, je suis une des premières à la regretter. Unie d'affection et de confiance depuis 45 ans, sans jamais avoir interrompu nos correspondances, c'est plus que suffisant pour pleurer une âme si chère. J'espérais la revoir encore sur la terre, mais la foi me conduit près de Celui qui lui a ouvert le ciel, et je vois la place que ses grandes vertus lui ont méritée. Je la vois heureuse et sans le moindre désir de revenir sur notre triste terre. Elle jouit de la vue de Dieu, son bonheur est parfait, du moins, il le sera bientôt, avec l'aide de nos prières et de vos sacrifices. Pour nous qui restons encore dans cette vallée de larmes, imitons les vertus dont elle a donné un si bon exemple, en particulier sa charité, que j'ai grandement et toujours admirée. Je souhaite de tout cœur qu'elle l'ait laissée en héritage à ses chères nièces, afin que, comme leur bien-aimée tante, elles soient des modèles de cette divine vertu.

Combien j'ai été touchée, émue en lisant la dernière lettre qu'elle a dictée pour ma fête ! Je n'ai pu retenir mes larmes. Je la remercie encore de ce dernier témoignage de son affection, et je lui demande de me la continuer au ciel. Il ne faut pas, ma chère fille, vous presser d'aller rejoindre votre tante ; votre carrière n'est pas encore terminée, vous n'avez pas encore donné assez d'âmes au bon Dieu. En conséquence, soignez-vous et demandez votre guérison à notre Vénérable Mère Fondatrice, pour avancer la cause de sa béatification. Continuez, ma bien chère Marie de Saint-Omer, à m'écrire de temps à autre, remplacez auprès de moi notre chère regrettée Mère Marie de Sainte-Hélène ; les nouvelles d'un pays aimé font toujours grand plaisir.

Continuez à travailler à votre sanctification, but essentiel

de la vie religieuse. Veuillez ne pas m'oublier auprès des Sacrés-Cœurs ; c'est là que je veux vous rencontrer, et d'où je vous envoie la meilleure bénédiction de mon cœur. Votre bien affectionnée mère.

Marie de Sainte-Domitille.



Au ciel, les élus ne cessent d'aimer ceux qu'ils ont chéris ici-bas. Et, devenus plus puissants sur le cœur de Dieu, ils peuvent efficacement protéger les parents, les amis qui leur demandent de se souvenir d'eux.

C'est donc en toute confiance que, levant les yeux vers la céleste patrie, nous disons à celle dont le cœur était si bon : "Veuillez sur nous, aidez-nous dans nos difficultés, éloignez de nous les dangers de l'âme et du corps ; ayez pitié de nous, qui ne sommes pas encore en assurance, mais qui naviguons, parfois bien péniblement, vers le port du bonheur éternel. Ne nous abandonnez pas un instant jusqu'à ce que nous ayons atteint le bienheureux rivage où nous retrouverons votre béni sourire, près du Souverain Juge, notre divin Père des cieux, que vous disposerez favorablement en notre faveur."

Un membre de la famille.



Au jour de sa mort, la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène laissait en ce monde, pour déplorer sa perte :

Un frère et une sœur ;

Vingt-six neveux et nièces ;

Quarante et un arrière-neveux et arrière-nièces ;

Quinze arrière-petits neveux et arrière-petites nièces.



IN ODOREM SUAVITIS

(Extrait d'un article paru dans

la Revue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie,

rédigée par les RR. PP. Eudistes, et publiée à Paris).

LA TRÈS HONORÉE MÈRE MARIE DE SAINTE-HÉLÈNE,

RELIGIEUSE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR.

“Notre-Dame-de-Charité !” Appellation toute céleste donnée par le bienheureux Jean Eudes à l’Institut que son cœur d’apôtre a créé pour le relèvement et la sanctification des âmes, victimes des séductions du monde, et enfoncées dans les ténèbres du péché. “La Charité !” mot plus court, mais non moins expressif par lequel de son temps, on désignait, et par lequel, de nos jours, on désigne encore à Caen le premier monastère de l’Ordre !... C’est donc, que la charité doit être la vertu maîtresse des religieuses, ses filles : charité pour Dieu, qu’elles doivent aimer de tout leur cœur et pardessus toutes choses, n’aimant rien d’autre qu’en Lui et pour Lui ; charité pour le prochain, qu’elles doivent aimer comme Dieu l’aime, et parce que Dieu l’aime, c’est-à-dire comme l’enfant de Dieu et pour le conduire vers Lui ; charité patiente et bénigne ; qui ne cherche point ses intérêts, mais l’intérêt des âmes avec lesquelles elle vit ou dont elle a la charge ; qui souffre tout, espère tout, croit tout ce dont elle peut tirer quelque instruction et édification. Plus une reli-

gieuse s'approche de ce divin idéal, et plus elle est digne de porter le nom de Marie, la mère de la belle dilection, plus elle a le droit de se dire "la fille de la Reine du Ciel" et de son saint Cœur; plus aussi elle mérite nos éloges et d'être proposée à l'imitation de ses Sœurs. Nombreuses, certes, celles qui, dans le cours des trois derniers siècles, ont reproduit leur sublime idéal avec une surhumaine perfection; nombreuses encore et plus que jamais — en vertu du développement de l'Institut — celles qui travaillent aujourd'hui à le reproduire en elles, et dont les efforts, aidés par l'action de l'Esprit-Saint et ses dons, sont couronnés de succès, à l'édification et à l'admiration de tous. De celles-ci, comme des fleurs brillantes et de suave parfum, la main de l'Époux céleste en cueille, chaque année, pour les transporter au jardin de l'amour; et celles qui les pleurent, après avoir été embaumées par leur vertu, s'efforcent, dans leur piété reconnaissante, de transmettre leur souvenir et leur exemple aux générations futures, en des pages émues et sincères. Telle, la Mère Marie de Sainte-Hélène LaRivière, fondatrice de l'Asile Sainte-Darie à Montréal, puis provinciale des monastères du Bon-Pasteur au Canada, puis prieure du monastère provincial de la rue Sherbrooke et qui, rentrée en qualité de simple religieuse, dans la maison qu'elle avait fondée, s'est éteinte dans la souffrance et l'amour, après une vie toute d'amour et de souffrance, le 23 mars dernier, à l'âge de 77 ans. Ses Sœurs, disons mieux: ses Filles, — car toutes l'ont eue pour Mère—ont tenu à exalter les merveilles de sa charité dans une longue et captivante notice, au moyen de laquelle revit cette belle et douce figure, l'honneur et la gloire de l'Ordre entier.

.....

Dans ses "Souhaits" aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, le bienheureux Jean Eudes s'exprime ainsi: "Vi-

vez de la vie du Cœur très aimable de la Mère d'amour, ayez en vous ses sentiments, entrez dans ses dispositions, suivez ses inclinations, aimez ce qu'il aime, haïssez ce qu'il hait et non autre chose ; ne désirez que ce qu'il désire, ne vous réjouissez que de ce qui le réjouit, ne craignez que ce qu'il craindrait s'il était sujet à la crainte ; ne vous attristez que de ce qui l'attristerait s'il était encore capable de tristesse ; travaillez pour l'accomplissement de ses desseins ; donnez-vous sans cesse à l'esprit qui l'anime, afin que ce même esprit vous possède et conduise en toute choses, que sa grâce vous sanctifie, que sa charité vous enflamme, que son amour vous embrase, et surtout que son zèle pour le salut des âmes vous dévore." Ces lignes ne contiennent-elles pas en raccourci tout ce que nous venons d'écrire sur la Mère Marie de Sainte-Hélène LaRivière ; l'image ne ressemble-t-elle pas à l'original ? Concluons donc que cette sainte religieuse fut une vraie fille de Notre-Dame-de-Charité, vivant de sa vie, animée de ses pensées et de ses sentiments."





ARMOIRES

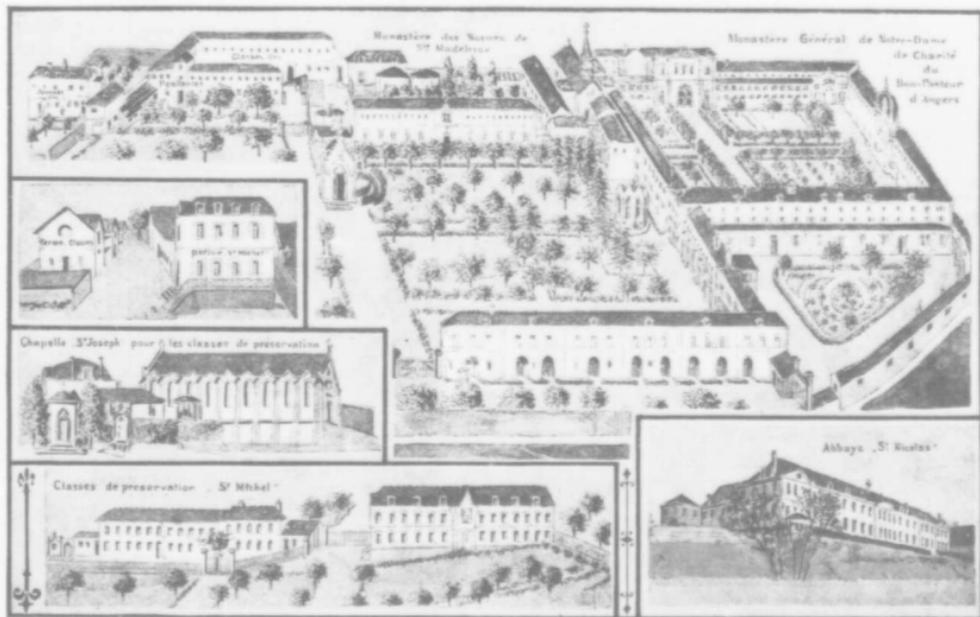
DE L'ORDRE DE N.D. DE CHARITÉ DU BON-PASTEUR.

Ces armoires sont gravées sur le cœur d'argent que portent les Religieuses et sur le sceau de tous les monastères de l'Ordre, disséminés dans le monde entier.

L'ORDRE DU BON-PASTEUR

Pour mieux faire apprécier les vertus de la vénérée Mère Marie de Sainte-Hélène, nous donnons quelques notes sur l'Ordre religieux auquel elle appartenait. Quatre autres membres de la famille Clément-LaRivière en font actuellement partie. Et le Souverain Roi du ciel et de la terre, c'est notre espoir, nous fera encore l'honneur de choisir dans notre famille des vierges consacrées à son service et continuatrices de ses œuvres.

L'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur a été fondé pour remettre dans le droit chemin les âmes égarées. C'est une mission dont la sublimité se rapproche de celle du prêtre. Une jeune fille, qui avait pleuré, en lisant les récits apostoliques des missionnaires, et qui, comme jadis sainte Thérèse, portait aux prêtres une sainte envie, vint, un jour, trouver son confesseur : "Mon père, je désire vous consulter sur ma vocation ; à quoi bon, pourtant, ajouta-t-elle avec tristesse, mon attrait est irréalisable : je voudrais être prêtre ! — Mais non, mon enfant, votre attrait n'est pas tout à fait irréalisable, lui répondit le bon religieux : entrez au Bon-Pasteur, et vous serez un peu prêtre." Sans doute, cette parole ne doit pas être littéralement interprétée ; cependant, soigner les âmes blessées, les ramener dans le chemin du ciel, n'est-ce pas faire œuvre éminemment sacerdotale !... N'est-ce pas continuer la mission même de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, reine des prêtres ? Et c'est là, précisément le but et la fin de l'Ordre du Bon-Pasteur. Voici en quels termes s'exprime sa première Constitution : "Comme, dans l'Eglise de Dieu, il y a des religieuses qui sont destinées à prendre soin des corps malades, de même il est bien nécessaire qu'il y ait des religieuses dont les monastères



MONASTÈRE GÉNÉRAL DU BON-PASTEUR, ANGERS, FRANCE.

Ce monastère, avec ses diverses œuvres et ses nombreuses catégories de protégées, forme une industrielle petite cité de 1,100 âmes.

soient des hôpitaux pour recevoir les âmes malades, et travailler à leur faire recouvrer la santé spirituelle." Ces hôpitaux des âmes furent créés en 1641, à Caen, en Normandie, par le bienheureux Jean Eudes, prêtre ardent et zélé qui avait pris pour devise : "Servir Dieu et la sainte Eglise avec un cœur généreux et un esprit résolu." Il demanda la même disposition aux personnes qui s'offraient pour travailler à cette œuvre sublime ; en revanche, il leur promit de la part du ciel que "tant qu'elles s'appliqueraient avec ardeur à ce noble emploi, Dieu répandrait sur elles les plus amples bénédictions corporelles et spirituelles, *n'y ayant personne au monde qu'il aime plus que celles qui coopèrent avec lui au salut des âmes.*" Il mit son Institut sous la protection du Cœur très pur de la sainte Vierge, et cette bonne Mère lui multiplia les preuves de sa tendresse ; elle s'intéressa même au vêtement des religieuses et déclara, dans une révélation, qu'elle voulait que "ces filles de son Cœur" fussent vêtues de blanc, pour symboliser leur innocence et parfaite pureté ; elle spécifia les moindres détails du costume qui est réellement beau — et cela n'est pas étonnant, puisqu'il est à la mode du ciel !

La vie des religieuses instituées par le bienheureux Eudes est tout à la fois contemplative et active. Comme ces anges de l'échelle mystérieuse de Jacob, elles montent et descendent sans cesse : elles s'élèvent vers Dieu par la prière, intercédant pour les âmes ; puis elles descendent vers les âmes pour leur parler de Dieu et les élever à leur suite vers Lui.

Elles forment trois catégories : les sœurs choristes, les sœurs converses et les sœurs tournières. Les premières récitent publiquement au chœur les heures canoniales ; elles doivent posséder une bonne instruction et une solide éducation. Les secondes partagent en tout la vie des premières,

excepté la psalmodie du Saint Office ; l'instruction n'est pas requise pour leur admission. Les troisièmes servent d'intermédiaires entre le cloître et le monde extérieur.

Une condition absolument indispensable pour l'une ou l'autre des trois catégories, c'est d'avoir une conduite excellente, une réputation irréprochable, un honneur sans tache. Aucune raison ne peut faire dispenser de cette condition, qui est absolument nécessaire à l'Ordre pour faire du bien aux pauvres et malheureuses créatures que la sainte Eglise lui confie.

Les Religieuses du Bon-Pasteur sont répandues dans les cinq parties du monde. Elles sont au nombre de 8000, ont 250 monastères où sont abritées plus de 45000 âmes. Leurs principales œuvres sont : recevoir des repenties et travailler à leur conversion, avoir le soin des prisonnières, diriger des écoles de réforme, soigner les morphinomanes et les alcooliques, protéger les jeunes filles exposées, recueillir les pauvres petites qui se trouvent dans des milieux dangereux ; en un mot, s'employer à soulager toutes les infortunes morales de leur sexe. Elles ont aussi des pensionnats pour les jeunes filles des meilleures familles. Leurs élèves fournissent de précieuses recrues à leur noviciat, ou deviennent des bienfaitrices et des amies de l'œuvre qu'elles ont appris à connaître et à aimer.

En terminant, nous énonçons de nouveau le vœu que, sur la tige de notre famille, s'épanouissent, nombreuses, ces âmes d'élite qui traversent la terre, les yeux fixés sur le ciel, dont elles enseignent le chemin par leurs fortifiants exemples.



Voici quelques lignes d'un article paru dans une revue montréalaise, en mars 1914, à l'occasion d'une profession

religieuse au Bon-Pasteur. Nous les dédions à nos arrières-petites-filles.

“Il est ici-bas des âmes candides
Pour qui les chemins sont tracés en blanc ;
Et qui vont, parmi les grands lis splendides,
D'un pas affermi, calme, doux et lent.”

“Lis vivants” semblent bien les religieuses du Bon-Pasteur, entièrement enveloppées de blanc comme d'une ombre angélique, consacrées à Jésus-Christ, qui, lui-même, a voulu s'appeler “le lis des champs et la fleur de la vallée”, et qui, tous les matins, entre les mains du prêtre, fleurit en lis, c'est-à-dire en liliales hosties, pour nourrir les âmes affamées d'éternité — pour leur communiquer la force de porter la croix, car c'est par le calvaire qu'on s'achemine vers la patrie du bonheur parfait, vers les pays célestes où sont préparées toutes sortes de délices pour les âmes qui renoncent au bonheur humain, afin de coopérer, avec Jésus et Marie, à la rédemption du monde.

“Aidons-les dans leur travail héroïque, par nos aumônes et nos services ; dans la mesure de notre générosité, nous participerons à leur mérite et à leur récompense. Notre mort en sera plus douce, et notre vie plus bénie. Celui qui gouverne tout, au ciel et sur la terre, nous sera plus favorable :

“Donnons ! afin que Dieu qui dote les familles
Donne à nos fils la joie et la grâce à nos filles. . .”



“Il viendra un temps où les choses d'ici-bas seront évanouies et où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Il n'y aura plus alors que deux demeures : le ciel et l'enfer ! . . . que deux sortes de gens : les uns parfaitement heureux, et les

autres complètement malheureux... Aucun ne pourra se plaindre, car la vie mortelle nous est donnée uniquement pour préparer notre position pendant l'éternité, et le choix dépend uniquement de nous. — Comprenons nos véritables intérêts; choisissons, et choisissons bien, de manière à n'avoir pas un jour des regrets désespérés!... Choisissons bien, et songeons-y: nous en aurons pour une éternité de ce que nous aurons choisi!...”



Honneur à M. le curé Alphonse C.-LaRivière et à la très honorée Mère Marie de Sainte-Hélène qui, non seulement choisirent pour eux-mêmes la voie du bonheur infini, mais dépensèrent leurs forces et leur vie à ramener dans le bon sentier, les âmes qui s'acheminent follement dans le chemin qui mène au malheur irréparable de l'éternelle perdition!

De quels hommages et de quel amour ne seront-ils pas éternellement entourés de la part de ceux qu'ils ont ainsi conduits aux joies du Paradis!...



Ceux qui auront enseigné à plusieurs les voies du salut, brilleront comme des étoiles dans les perpétuelles éternités.

(SAINTES ÉCRITURES).